

**DANIEL C. BACH
DANIEL BOURMAUD
MAMADOU DIOP
HARTWIG FISCHER
STEFAN GEHROLD
STÉPHANE GOMPERTZ
INGO KOLBOOM
STEFAN MAIR
STEPHAN MARTENS
MATTHIAS MÜLMENSTÄDT
SYLVAIN TOUATI
GERHARD WAHLERS**

 Konrad
Adenauer
Stiftung



 **afa bordeaux**
Académie franco-allemande des relations internationales de Bordeaux

 **GOETHE-INSTITUT
BORDEAUX**

FRANKREICH, DEUTSCHLAND UND DIE EUROPÄISCHE UNION: WELCHE POLITIK GEGENÜBER AFRIKA?

REFERATE UND ERGEBNISSE DES
5. DEUTSCH-FRANZÖSISCHEN DIALOGS ÜBER
EUROPA IN BORDEAUX AM 5. FEBRUAR 2010

LA FRANCE, L'ALLEMAGNE ET L'UNION EUROPÉENNE : QUELLE POLITIQUE AFRICAINNE ?

EXPOSÉS ET CONCLUSIONS DU 5ÈME
DIALOGUE FRANCO-ALLEMAND DE BORDEAUX
SUR L'EUROPE LE 5 FÉVRIER 2010

**KAS PUBLIKATION
DEUTSCH-FRANZÖSISCHER DIALOG
HEFT NR. 3
PARIS 2010**

**FRANKREICH, DEUTSCHLAND UND
DIE EUROPÄISCHE UNION:
WELCHE POLITIK GEGENÜBER AFRIKA?**

**LA FRANCE, L'ALLEMAGNE ET
L'UNION EUROPÉENNE :
QUELLE POLITIQUE AFRICAINE ?**



bordeaux

Académie franco-allemande des relations internationales de Bordeaux



GOETHE-INSTITUT
BORDEAUX

IMPRESSUM/ CRÉDITS :

Veröffentlicht von/

Publié par : Auslandsbüro der Konrad-Adenauer-Stiftung
 (KAS) in Frankreich / Bureau de la Fondation
 Konrad Adenauer en France
 15 bis, rue de Marignan | F-75008 Paris
 www.kas.de/paris

© Konrad-Adenauer-Stiftung

Verantwortlich/

Coordination : Jörg Wolff | Konrad-Adenauer-Stiftung | Paris
 Prof. Dr. Stephan Martens | Universität Bordeaux
 3 / Université Bordeaux 3 | Bordeaux

Redaktion/

Rédaction : Mathilde Durand | Konrad-Adenauer-Stiftung | Paris

Layout :

Thomas Scheufler | Kulturmanagement | Dresden
www.ts-kulturmanagement.de

Druckerei/

Impression : Papyros | 2 place de la Sorbonne | F-75005 Paris

1. Auflage/1^{ère} édition – Sept. 2010

INHALT/ SOMMAIRE

VORWORT	1
PRÉFACE	3
<u>L'ACTUELLE CONSTELLATION D'INTÉRÊTS DES GRANDES PUISSANCES EN AFRIQUE</u>	
LES GRANDES PUISSANCES ET LES ENJEUX EN AFRIQUE	
DANIEL BOURMAUD	5
CONFIGURATION ACTUELLE DES INTÉRÊTS DES GRANDES PUISSANCES EN AFRIQUE	
HARTWIG FISCHER	11
<u>LES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES ET LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ DE L'EUROPE EN AFRIQUE</u>	
L'ENGAGEMENT SÉCURITAIRE EUROPÉEN EN SOMALIE ET DANS LA LUTTE CONTRE LA PIRATERIE : RÉFLEXIONS POUR LA PESD/ PSDC	
SYLVAIN TOUATI	17
LES INTÉRÊTS DE L'UNION EUROPÉENNE EN AFRIQUE EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE, ÉCOLOGIQUE ET DE POLITIQUE DE SÉCURITÉ	
STEFAN MAIR	24
<u>LA PLACE DE L'AFRIQUE DANS LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE FRANÇAISE ET ALLEMANDE</u>	
LA FRANCE, L'ALLEMAGNE ET L'UNION EUROPÉENNE : QUELLE POLITIQUE AFRICAINE ?	
UN POINT DE VUE FRANÇAIS STÉPHANE GOMPERTZ	28
LA FRANCE, L'ALLEMAGNE ET L'UNION EUROPÉENNE : QUELLE POLITIQUE AFRICAINE ?	
UN POINT DE VUE ALLEMAND MATTHIAS MÜLMENSTÄDT	33

QUEL PARTENARIAT POUR L'EUROPE ET L'AFRIQUE ?

QUELS PONTS ENTRE L'UNION EUROPÉENNE ET L'AFRIQUE ?

STEFAN GEHROLD 37

LE PARTENARIAT « STRATÉGIQUE » DE L'UE AVEC L'AFRIQUE : UN OXYMORE ?

DANIEL C. BACH 49

LES ASPECTS CULTURELS

L'UNIFICATION DE L'ALLEMAGNE ET L'ENSEIGNEMENT DE L'ALLEMAND EN AFRIQUE : L'EXEMPLE DU SÉNÉGAL

MAMADOU DIOP 53

POUR UNE MÉMOIRE ET HISTOIRE TRANSNATIONALES ALLEMAGNE-FRANCE-AFRIQUE

CONSIDÉRATIONS APOLITIQUES D'UN ALLEMAND FRANCISANT | INGO KOLBOOM 55

LES VALEURS EN POLITIQUE ÉTRANGÈRE : DE LA COOPÉRATION DES INTÉRÊTS ET DE LA MORALE

GERHARD WAHLERS 63

CONCLUSION

NOTRE AVENIR COMMUN

STEPHAN MARTENS 66

RÉSUMÉ EN ALLEMAND/ ZUSAMMENFASSUNG AUF DEUTSCH

FRANKREICH, DEUTSCHLAND UND DIE EUROPÄISCHE UNION: WELCHE POLITIK GEGENÜBER AFRIKA?

JÖRG WOLFF UND KRISTINE SCHÜTTERLE 69

LISTE DES AUTEURS 77

ANNEXE / ANHANG 80

VORWORT

Fünfundzwanzig Jahre nach der Unabhängigkeit vieler afrikanischer Länder steht Afrika wiederum im Mittelpunkt vieler Diskussionen in Europa und zieht auch das geopolitische Interesse auf sich. Es war daher für die Organisatoren des 5. Deutsch-Französischen Dialogs über Europa in Bordeaux ein wichtiges Anliegen, im Jahre 2010 das aktuelle Thema Afrika zu behandeln.

Der 2006 gegründete Deutsch-Französischen Dialog über Europa befasste sich seit seinem Bestehen mit den Themen „Aktuelle politische Entwicklungen in Deutschland und Frankreich“ (2006), „Quo vadis Europa?“ (2007), „45. Jahrestag des Élysée-Vertrags. Bilanz und Perspektiven“ (2008) und „20 Jahre Fall der Berliner Mauer. Bilanz und Perspektiven für Europa“ (2009).

Afrika war schon immer ein Kontinent, der Europa beschäftigte und der für Europa von Bedeutung war. Bereits 1957 wurde im Römischen Vertrag der Europäische Entwicklungsfonds (EEF) vorgesehen. Er stellte technische und finanzielle Hilfen für jene afrikanischen Länder bereit, zu denen europäische Staaten koloniale Beziehungen unterhalten hatten. Hierzu zählen Belgien, Frankreich, Portugal und Großbritannien, aber in gewissem Sinne auch Deutschland. Die europäische Afrikapolitik hatte sich in der Folge mit verschiedenen Handelskonventionen (Yaoundé, Lomé, Cotonou) weiterentwickelt. 2005 verabschiedete die EU eine Strategie für Afrika, die 2007 auf dem Lissabonner Gipfel ergänzt wurde.

Der 5. Deutsch-Französische Dialog über Europa in Bordeaux, der im Februar 2010 durchgeführt wurde, behandelte in diesem Rahmen die europäische Interessenlage gegenüber Afrika in politischer, wirtschaftlicher, sicherheitspolitischer und kultureller Hinsicht. Dabei wurde auch die deutsche und französische Außenpolitik gegenüber dem afrikanischen Kontinent analysiert, aber auch in Bezug auf geltende Werte thematisiert. Nicht zuletzt konnten die kulturellen Beziehungen zwischen Europa und Afrika einschließlich der sprachlichen Dimension diskutiert werden.

Der Erfolg dieser Veranstaltung wäre ohne unsere lokalen Partner nicht möglich gewesen. Unser Dank gilt daher Laurent Viguié, Leiter der internationalen Beziehungen der Stadt Bordeaux, Friedrich-Carl Bruns, Generalkonsul der Bundesrepublik Deutschland in Bordeaux und Carmen Marcou, Leiterin des Goethe-Instituts in Bordeaux. Wir danken vor allem aber auch den Moderatoren des Dialogs sowie den Referenten, die ihre Beiträge für diese Publikation noch einmal überarbeitet haben.

Dieses dritte Heft der Reihe „Deutsch-Französischer Dialog“ der Konrad-Adenauer-Stiftung in Frankreich enthält die Referate der Veranstaltung in französischer Sprache sowie eine deutsche Zusammenfassung.

Paris, im Juli 2010

Jörg Wolff
Leiter des Auslandsbüros der KAS

Prof. Dr. Stephan Martens
Professor für Deutschland-
studien der Universität
Bordeaux 3, Leiter der
Deutsch-Französischen
Akademie für Internationale
Beziehungen von Bordeaux in
Frankreich

PRÉFACE

Cinquante ans après l'indépendance de nombreux pays africains, l'Afrique est à nouveau au cœur de nombreuses discussions en Europe et suscite également un intérêt géopolitique. Les organisateurs du 5^{ème} Dialogue franco-allemand de Bordeaux sur l'Europe avaient donc à cœur de traiter le thème de l'Afrique en 2010.

Créé en 2006, le Dialogue franco-allemand de Bordeaux sur l'Europe s'est intéressé précédemment aux thèmes suivants : « Les relations franco-allemandes en Europe : bilan et avenir » (2006), « Où va l'Europe ? » (2007), « 45ème anniversaire du traité franco-allemand de l'Élysée. Bilan et perspectives » (2008) et « 20ème anniversaire de la chute du Mur de Berlin. Bilan et perspectives pour l'Europe » (2009).

L'Afrique n'a jamais cessé d'être au cœur des préoccupations de l'Europe, qui y a toujours accordé une importance particulière. Dès 1957, le traité de Rome prévoyait un Fonds européen de développement (FED) qui permettait l'octroi d'une aide technique et financière pour les pays africains avec lesquels les États européens avaient entretenu des relations coloniales, à savoir la Belgique, la France, le Portugal et le Royaume-Uni mais aussi, dans une certaine mesure, l'Allemagne. La politique africaine de l'Union européenne s'est ensuite poursuivie avec la signature de conventions commerciales (Yaoundé, Lomé, Cotonou). En 2005, l'Union européenne a adopté une Stratégie pour l'Afrique, qui a ensuite été renforcée en 2007 pour devenir un Partenariat stratégique pour l'Afrique.

Le 5ème Dialogue franco-allemand de Bordeaux sur l'Europe, qui s'est déroulé en février 2010, portait sur les intérêts européens en Afrique, tant sur les plans politiques, économique et culturels qu'en termes de politique de sécurité. Les politiques étrangères allemande et française à l'égard du continent africain ont également été analysées à l'aune des valeurs actuelles. Enfin, les discussions ont également porté sur les relations culturelles, y compris linguistiques, entre l'Europe et l'Afrique.

Le succès de cette conférence n'aurait pas été possible sans l'aide de nos partenaires locaux. Nous tenons donc à remercier tout particulièrement Laurent Viguié, Directeur des relations internationales de la Ville de Bordeaux, Friedrich-Carl Bruns, Consul général de la République fédérale d'Allemagne et Carmen Marcou, Directrice du Goethe-Institut de Bordeaux. Nous souhaitons également remercier les modérateurs de ce dialogue ainsi que les intervenants, qui ont accepté de revoir leur contribution pour l'intégrer à cette publication.

Ce troisième numéro de la collection « Dialogue franco-allemand » du bureau de la Fondation Konrad Adenauer en France comporte la version française des interventions ainsi qu'un résumé en allemand.

Paris, Juillet 2010

Jörg Wolff
Directeur du bureau de la KAS en France

Prof. Dr. Stephan Martens
Professeur de civilisation
allemande à l'Université
Bordeaux 3, Directeur de
l'Académie franco-allemande
des relations internationales
de Bordeaux

L'ACTUELLE CONSTELLATION D'INTÉRÊTS DES GRANDES PUISSANCES EN AFRIQUE

LES GRANDES PUISSANCES ET LES ENJEUX EN AFRIQUE

DANIEL BOURMAUD

Pour comprendre cette constellation de la puissance, il faut revenir brièvement sur ce qui s'est passé. Je crois qu'aujourd'hui nous sommes en train de tourner à la fois la page de la colonisation et de la première phase de l'indépendance, jusqu'aux années 1990, qui a été une phase de domination de l'Afrique, soit par les puissances coloniales, soit ensuite, à partir de 1960 jusqu'à la fin de la Guerre froide, à travers des politiques qui ont été très largement asymétriques, et ce, indépendamment de la volonté des différentes puissances impliquées en Afrique.

Cette phase de relations asymétriques entre les puissances occidentales, pour l'essentiel, et l'Afrique s'est achevée en 1990, date à laquelle s'est ouverte une deuxième phase, très brève mais que l'on a quelques fois tendance à oublier. Le discours des années 1990, y compris dans les milieux académiques, c'était le discours de l'Afrique « déclassée ». Au fond, l'Afrique de la Guerre froide a été une Afrique qui avait suscité beaucoup d'intérêt et de convoitise. À la fin de la Guerre froide, nous étions dans un monde globalisé, axé sur le paradigme du marché, et dans ce marché généralisé, l'Afrique n'avait pas d'importance et ne pesait pas lourd. Il existe beaucoup de travaux et de discours mais aussi de prises de position qui mettaient en avant cette Afrique « déclassée », cette Afrique « inutile » (ce mot a été utilisé, il n'est pas de moi), et donc cette vision d'une Afrique qui est « abandonnée ».

Les Français connaissent bien cette expression puisqu'elle a été maintes fois reprise à propos de la politique africaine de la France : les Blancs

s'en vont, c'est fini, on tourne la page. Je crois que nous sommes en train de redécouvrir maintenant, en ce début de XXI^e siècle, que tout cela est faux. En effet, l'Afrique n'est pas une Afrique « déclassée » ou « inutile », mais au contraire, c'est une Afrique qui suscite la convoitise. Il y a déjà trois décennies, un historien que les africanistes connaissent bien, Elikia M'Bokolo, a écrit un ouvrage tout à fait remarquable sur l'Afrique au XX^e siècle dont le sous-titre était *Le continent convoité*¹. Je crois que nous sommes aujourd'hui face à un nouveau type de convoitise. Ce n'est pas exactement la même que précédemment et ce ne sont pas les mêmes acteurs, mais il me semble qu'on est bien devant une nouvelle phase de convoitise de l'Afrique par des puissances extérieures. Que peut-on dire de cette convoitise et donc d'une relation à nouveau asymétrique ?

C'est un jeu compliqué et dont nous ne voyons aujourd'hui, en ce début de XXI^e siècle, que les prémises. Il serait, me semble-t-il, très ambitieux et hasardeux d'essayer de dresser une sorte de cartographie de l'Afrique indiquant les puissances présentes avec leurs périmètres, leurs territoires, leurs zones délimitées. Nous sommes dans un jeu extrêmement mobile. Il me semble qu'il s'agit avant tout d'une accumulation de puissances puisque nous avons de nouveaux entrants. Ils ont été mentionnés et nous les connaissons tous : la Chine, l'Inde, le Brésil et le Japon. Le Japon, qui était présent un peu avant, dès les années 1990, était l'une des rares puissances à refuser ce discours de l'Afrique « déclassée », pour des raisons qui lui étaient propres. Mais on voit bien qu'il y a, au fond, tout un ensemble de puissances qui n'ont pas été impliquées, historiquement, dans la politique de l'Afrique, du moins au XX^e siècle. Pourtant, un certain nombre de ces États ont des racines ou des liens assez anciens avec l'Afrique, qu'il s'agisse des communautés indiennes en Afrique ou des populations noires brésiliennes du fait de la traite négrière.

Ces États sont restés extérieurs à l'Afrique au XX^e siècle ; à leur arrivée aujourd'hui, ils se trouvent confrontés à d'autres puissances qui étaient

¹ Elikia M'Bokolo, *L'Afrique au XX^e siècle : le continent convoité*, Paris, Le Seuil, 1985.

déjà là et qui ne partent pas. Ils discutent et s'interrogent sur la pertinence de leurs politiques et sur les nouveaux instruments disponibles mais les « anciennes » puissances sont toujours présentes. Les États-Unis sont présents, tout comme la France, même si sa politique africaine est ébranlée. Elle n'a pas l'intention de partir, contrairement à ce qui a parfois été dit dans un certain nombre de discours sur « La France s'en va ». La situation est en fait beaucoup plus complexe. L'Allemagne aussi est toujours présente, tout comme la Grande-Bretagne, dont la politique africaine évolue au fil des gouvernements, étant très offensive dans la première phase de Tony Blair mais l'étant un peu moins aujourd'hui. Personne ne se désintéresse donc de l'Afrique.

L'Afrique est donc ce télescopage d'un certain nombre de puissances étrangères qui s'intéressent à ce continent, en premier lieu pour ses intérêts stratégiques et économiques. Nous sommes dans une économie globalisée où la course aux matières premières est un élément majeur pour tous, mais plus particulièrement encore pour les nouveaux arrivants tels que la Chine et l'Inde. Selon les dernières statistiques, 35 % des besoins pétroliers de la Chine sont couverts par l'Afrique et cette proportion est croissante.

Il en va de même pour l'Inde, qui se trouve dans une situation encore plus difficile que la Chine car elle ne dispose pas de véritables réserves d'hydrocarbures sur son territoire et se trouve donc dans une relation de dépendance très marquée. Outre le pétrole, les autres matières premières sont aussi source d'enjeux. Les nouveaux entrants cherchent à conquérir de nouveaux marchés en jouant sur le fait qu'ils ont des industries qui produisent à bas coût et qui sont de ce point de vue compétitives pour les économies africaines. Certains peuvent avoir des problèmes avec les producteurs africains eux-mêmes, sur un territoire donné, ce qui peut parfois être source de tension. Ainsi, ces nouveaux entrants en Afrique peuvent exporter, et c'est le cas de l'Inde en particulier, avec ses nouvelles technologies dans le domaine de l'informatique et du médicament.

L'Afrique constitue un marché à conquérir sur lequel l'Inde, mais également la Chine, dispose d'un avantage comparatif en termes de coût

de production. Du point de vue économique, l'intérêt est donc majeur pour ces nouveaux entrants. À cela s'ajoutent des intérêts stratégiques. Les intérêts économiques des États-Unis et de la France sont bien compris, notamment dans le domaine du pétrole et on voit bien l'intérêt que portent ces deux pays à l'Angola, au Nigeria ou au Golfe de Guinée. Toutefois, pour les États-Unis, l'Afrique est d'un intérêt stratégique majeur en termes de sécurité. Au nom de la lutte contre le terrorisme, la politique étrangère américaine s'est considérablement adaptée au nouveau contexte de l'après-Guerre froide. Les États-Unis ont mis sur pied un nouveau commandement militaire pour l'Afrique, basé à Stuttgart, et un nouveau programme de formation des armées africaines, l'ACOTA (*Africa Contingency Operations Training Assistance*), a été mis en place pour remplacer le programme initial ACRI (*African Crisis Response Initiative*). Les États-Unis n'ont aucunement abandonné l'Afrique, ils se sont au contraire impliqués en adaptant leurs outils d'intervention.

Il serait trop long ici de citer chacun des États mais on voit bien la multiplicité d'intérêts qui se conjuguent aujourd'hui en Afrique et qui créent de nouvelles rivalités. Dans cet affrontement, il est tout à fait frappant de noter que ces différentes puissances instaurent certes des outils et institutions d'un genre nouveau mais qu'elles procèdent toutefois très largement par mimétisme. L'exemple chinois est à cet égard le plus frappant : on observe une volonté d'institutionnalisation des relations en mettant sur pied, de manière assez remarquable, des forums et des sommets en Afrique, en l'espace de dix ans. La Chine a réussi à rassembler pratiquement la totalité des États africains. Jusqu'à présent, il s'agissait d'un des derniers monopoles restant à la France : elle était à peu près le seul État à être capable, lors de ces fameux sommets France-Afrique, de dépasser le périmètre de l'ancienne Afrique francophone, et de réunir l'ensemble des États africains, 40 à 45 selon les sommets.

Lors de son dernier sommet, la Chine a réuni pratiquement 50 États au niveau des chefs d'État ou de gouvernement, en institutionnalisant ce type de rencontres avec une périodicité de deux ans. L'Inde est en train de faire la même chose et a tenu son premier sommet Inde-Afrique en

présence de 15 ou 20 États africains. On observe là aussi une volonté d'institutionnaliser des discussions au plus haut niveau, et de façon périodique, de telle sorte que l'échange puisse véritablement s'inscrire dans des politiques de partenariats acceptées par les différents acteurs. De son côté, le Brésil n'a pas institutionnalisé de sommets avec les pays africains mais on observe, là encore, une volonté d'institutionnaliser une relation avec l'Afrique mais dans le périmètre plus limité de l'Afrique lusophone. Et la communauté des pays de langue portugaise est là pour institutionnaliser une relation avec les pays lusophones qui sont pour l'essentiel africains : Angola, Mozambique, Sao Tomé, Guinée-Bissau, Cap Vert. Dans cette politique de puissance, le Brésil a bien vu que ces pays de langue portugaise constituaient un réservoir de soutien. De son côté, le Japon, avec le TICAD (*Tokyo International Controversial African Development*), a lui aussi mis sur pied ce type de sommets et de forums qui créent une sorte d'habitude partenariale entre les acteurs. À quoi peuvent aboutir ces rivalités qui concernent des enjeux économiques, stratégiques et de sécurité ainsi que des ambitions de puissances ? Il serait ambitieux de donner une réponse aujourd'hui parce que je crois que nous sommes au début d'une nouvelle ère, que les acteurs eux-mêmes découvrent.

Certains éléments peuvent toutefois être mentionnés. Nous sommes dans une nouvelle phase de convoitise. Pour utiliser un terme qui a été utilisé pour décrire ce qui s'était passé au début de la conquête coloniale, nous sommes dans une nouvelle mêlée, un nouveau *scramble*. Les États européens s'étaient précipités sur l'Afrique, mais selon diverses modalités, ne pouvant pas utiliser la force pour s'imposer sur des territoires qui seraient des chasses gardées.

La période des chasses gardées est terminée mais les États s'affrontent sur les mêmes territoires, tout en sachant qu'ils ne pourront pas les conquérir pour eux-mêmes. Nous sommes face à des États indépendants qui jouent d'ailleurs eux-mêmes de ces rivalités. Pour l'emporter, il faut donc disposer d'un avantage supplémentaire ; il faut séduire, au-delà de la contrainte, au-delà de l'achat ou des avantages matériels pouvant être proposés à travers une politique publique fondée sur le bien-être, à travers des dons, à travers des prêts bonifiés. De ce point de vue, tous

les acteurs sont en train de déployer un ensemble d'instruments pour essayer de conquérir l'adhésion des États africains. L'enjeu majeur de l'affrontement au XXI^e siècle, c'est la conquête des esprits, la conquête des cœurs. Pour reprendre l'expression d'un internationaliste américain que beaucoup connaissent, Joseph Nye, pour ces puissances extérieures, l'enjeu majeur de l'Afrique est le *soft power*, c'est-à-dire la capacité à se faire accepter, voire désirer, par les États africains.

On voit bien que les puissances émergentes n'y sont pas insensibles. Ainsi, la politique chinoise peut être assez prédatrice et n'a pas d'état d'âme. Pour la Chine, la préoccupation majeure n'est pas de savoir si un gouvernement respecte les droits de l'Homme ou non, l'essentiel porte sur l'opportunité d'agir dans son propre intérêt. Mais en même temps, les Chinois ne sont pas complètement aveugles sur les dysfonctionnements que cela peut entraîner. Depuis 2005, ils déploient une politique culturelle par la promotion de la langue et de la culture chinoise via les centres Confucius. Il s'agit d'avoir une politique qui va bien au-delà des intérêts strictement économiques. La compétition touche donc aussi le plan culturel. J'ai parlé du Brésil à travers la communauté des pays de langue portugaise ; il est ainsi possible de dire aux Africains : « Nous sommes des partenaires, nous parlons la même langue, nous avons une culture commune et donc des intérêts communs ». Je crois que l'un des enjeux majeurs du XXI^e siècle résidera dans ces rivalités qui opposent des intérêts nationaux et conduisent à des manipulations. Mais les relations internationales sont ainsi faites et ces rivalités, avec tous les durs affrontements qu'elles supposent, vont perdurer.

Nous savons aussi que l'aspect culturel et idéologique constitue un élément déterminant expliquant la dureté de ces affrontements. Dans la mesure où il n'y a plus de guerres par procuration et où la force n'est plus utilisable telle qu'elle l'avait été lors de la conquête coloniale, c'est l'aspect culturel et idéologique qui permettra aux différentes puissances non-africaines de faire éventuellement la différence dans ces rivalités qui les opposent.

Retranscription par le Goethe-Institut-Bordeaux.

CONFIGURATION ACTUELLE DES INTÉRÊTS DES GRANDES PUISSANCES EN AFRIQUE

HARTWIG FISCHER

Je crois qu'on ne peut tenter d'éclairer la configuration actuelle des intérêts des grandes puissances en Afrique si l'on ne se tourne pas d'abord vers le passé, car les conséquences de la période coloniale se font encore sentir à l'heure actuelle. Les répercussions sur la langue, la culture ou encore l'économie sont encore perceptibles aujourd'hui tant pour la France, la Grande-Bretagne, la Belgique, l'Espagne, le Portugal ou l'Allemagne. Un second fait historique a également eu des conséquences importantes sur le continent africain : il s'agit de la Guerre froide entre l'Est et l'Ouest, de l'engagement dans celle-ci de l'Union soviétique et des États-Unis, et par voie de conséquence la Guerre froide par procuration qui s'est déroulée entre la République démocratique allemande (RDA) et la République fédérale d'Allemagne (RFA). Des intérêts essentiellement stratégiques mais aussi économiques ont alors joué un rôle important.

Depuis lors, la mondialisation a fondamentalement changé le monde. Des pays émergents sont apparus, nous avons assisté à l'effondrement de l'Union soviétique et, en Allemagne, nous avons eu la réunification. Tout cela a également laissé des traces dans les pays d'Afrique, puisque les rivalités d'influence de la Guerre froide y ont pris fin. Celles-ci passaient d'abord par la formation des hommes selon différentes idéologies mais se traduisaient également en termes de modèle de développement économique. Désormais, les puissances émergentes – j'en nommerai quelques-unes : la Chine, l'Inde, le Brésil, le Japon mais aussi la Libye sur le continent africain – cherchent à renforcer leur influence au sein de l'Union africaine (UA) et auprès des États africains.

Je voudrais à nouveau mettre en lumière quels intérêts jouent encore aujourd'hui, à mon avis, un grand rôle. Pour les États-Unis, ce sont les

préoccupations sécuritaires, à savoir les intérêts politiques stratégiques et mondiaux, mais aussi les débouchés commerciaux, et tout particulièrement ceux des produits agricoles. Pour la Russie, après la dissolution de la CEI, mais aussi pour l'Ukraine et quelques autres pays de l'ex-Union soviétique, il s'agit des matières premières. Il faut encore mentionner, hélas, les ventes d'armes vers ces pays, mais également les exportations d'énergie et de produits de haute technologie. Là, il faudrait citer par exemple les accords conclus lors de la visite de Vladimir Poutine en Afrique du Sud en septembre 2006, dont l'énergie nucléaire constituait l'objectif principal. Mais lors de cette visite, la première d'un chef d'État russe depuis 1965, il a également été question de matières premières car l'Union soviétique, ou plus précisément la Russie, sait que l'importation de ces matières est plus rentable que leur production ou extraction sur son propre territoire. L'Afrique dispose en outre de matières premières spécifiques comme le manganèse et le vanadium. Les intérêts sont donc stratégiques mais aussi matériels.

Puis, nous avons la Chine, qui est de plus en plus attentive à ce marché. En effet, elle souffre de nombreuses pénuries de matières premières et recherche dans le même temps de nouveaux débouchés commerciaux. L'installation d'infrastructures obéit à un modèle différent de celui des pays européens. Les Européens mettent en place des infrastructures avec des machines et des hommes provenant d'Europe mais en complément, ils font appel à de la main d'œuvre locale tandis que les Chinois emploient exclusivement leurs propres ressortissants. De ce fait, il n'existe aucune « éducation », au sens de la formation professionnelle. Par ailleurs, d'après l'expérience que j'ai de ces pays, la formation professionnelle est insuffisante dans bon nombre de branches d'activité présentes sur place.

Par ailleurs, nous sommes confrontés au fait que la Chine ne se sent pas liée, dans la conduite de sa politique, au respect de quelque valeur que ce soit. Par exemple, dans le cas des sanctions pétrolières à l'encontre du Soudan, la Chine brandit son droit de veto. Et en Afrique, nous voyons que la politique étrangère joue un rôle particulier pour la Chine, dans la mesure où une coopération n'est mise en œuvre qu'avec les pays qui excluent ou refusent la reconnaissance de Taiwan. À l'heure actuelle,

il ne reste plus que quatre pays qui reconnaissent et travaillent avec Taiwan ; entre ceux-ci et la Chine, il n'y a donc aucune coopération.

Ensuite, il y a l'Inde, un pays qui entretient depuis longtemps des relations avec l'Afrique, en particulier avec sa côte orientale, en termes de débouchés pour ses marchés et, dans une moindre mesure, de commerce de matières premières. Et il y a aussi la puissance émergente qu'est le Brésil, qui est tout particulièrement engagé en Afrique australe. Sur le continent africain même, la Libye montre un grand intérêt pour les matières premières, en particulier dans des régions difficiles, comme le Zimbabwe, où elle cherche à étendre son influence politique. Si nous prenons tout cela en compte, il me semble indispensable que nous cherchions, en Europe, à nous coordonner de manière plus efficace que par le passé. En effet, si nous apparaissions plus unis, nous aurons la possibilité de renforcer le respect des valeurs au sein du partenariat avec les pays africains. Il est cependant toujours difficile de parler du continent africain de manière globale, car chaque pays, en tant que partenaire, doit bien entendu être abordé selon ses propres spécificités. Nous devons procéder différemment avec chacun d'entre eux, en considérant non seulement son développement culturel mais aussi sa situation régionale et économique et ses implications dans l'UA.

Une politique respectueuse des valeurs signifie pour nous que les droits de l'Homme, l'État de droit, la justice et la reconnaissance des tribunaux internationaux ont un rôle à jouer dans toutes les discussions et négociations. Cela veut dire qu'il n'est pas possible de développer des relations économiques avec certains États tant que ces pays, ou même ces continents, n'acceptent pas ces conditions comme bases de négociations. Au cours des dernières années, les pays africains ont pris conscience d'eux-mêmes, de manière non négligeable. Ils ne se laissent plus instrumentaliser, ce qui me semble être une bonne chose qu'il faudrait davantage prendre en considération. Ainsi, l'Angola essaie actuellement de tenir compte de quelques-unes de ces valeurs dans certains secteurs économiques, ce qui, il y a six, huit ou dix ans n'aurait guère été possible. Toutefois, il y a aussi des pays, comme le Soudan, qui tentent de se servir de leurs ressources en matières premières ou d'abuser de leurs réserves dans ce domaine de manière inacceptable.

Nous sommes également consternés par certaines des évolutions en République démocratique du Congo. Le rôle de l'UA au sein de cette constellation de puissances sera d'autant plus important que les Africains, dans leur ensemble, s'accorderont sur son rôle. Des améliorations ont pu être notées ces dernières années, ce qui est, j'en suis convaincu, dans l'intérêt des pays africains, mais aussi de l'Union européenne (UE), d'avoir des partenaires avec qui elle peut traiter à égalité. Je veux à nouveau insister sur les valeurs universelles, qui jouent selon moi un grand rôle : le respect des droits de l'Homme, les principes démocratiques, l'État de droit, le règlement pacifique des conflits et la justice internationale. Il est absolument indispensable, en tant que partenaire européen, que nous ne cessions de réaffirmer clairement cette position et que, aussi difficile que cela puisse être si nous pensons aux dissidents en Chine et à la manière dont ils sont traités par exemple, nous nous efforcions de faire reconnaître cette position aux autres grandes puissances afin que nous ne puissions pas être manipulés sur le long terme. Dans toute cette multiplicité d'intérêts, nous avons bien entendu aussi nos intérêts propres. Si nous les formulons explicitement et précisément auprès de nos partenaires des pays africains et les poursuivons ensuite honnêtement, nous serons à l'avenir mieux acceptés en tant qu'interlocuteurs et partenaires économiques que si nous tentons de leurrer les dirigeants de ces pays. Les intérêts communs en jeu sont en effet énormes. Il est évident que nous nous intéressons aux matières premières, et là j'en reviens tout spécialement à l'Allemagne au sein de l'UE. Cela est parfaitement clair. C'est le cas de tous les pays qui ne disposent pas d'importantes ressources en matières premières. Mais, pour dire cela de façon provocatrice, je ne voudrais pas échanger des armes contre des matières premières avec l'Est du Congo. Au contraire, je trouve qu'il est de notre responsabilité que ces matières premières soient certifiées afin de trouver leur place sur les marchés internationaux et de faire l'objet de transactions aux mêmes conditions que les autres, avec les mêmes possibilités et à des prix équitables. Il est tout aussi possible que ces matières premières soient transformées sur place car la valeur ajoutée resterait alors en grande partie dans ces pays, favorisant ainsi développement durable et commerce responsable.

Il me semble que la conférence de Copenhague sur le climat en décembre 2009 a clairement montré à quel point nous avons échoué en tant que communauté mondiale. Je suis fermement convaincu que ce n'est qu'en coordonnant nos responsabilités que nous pourrions continuer à organiser de telles conférences sur le climat et à en obtenir des résultats. Depuis 100 ou 150 ans, nous réalisons l'industrialisation de l'Europe. Nous avons ainsi atteint un niveau élevé de bien-être et je crois que, sur cette base, nous avons également la responsabilité d'élaborer des solutions communes par le biais de nouvelles technologies et de partenariats avec des continents comme l'Afrique et les pays concernés. Respecter l'environnement et le climat dans l'utilisation des ressources, telle est la devise, qu'il s'agisse du sol, de l'eau ou de la forêt.

Permettez-moi maintenant de prendre un seul exemple. Je me suis rendu au Nigeria, et en particulier à Lagos, avec le président fédéral, Horst Köhler. Lagos est une ville qui comptait 350 000 habitants au début des années 1950. À l'époque de la colonisation, on avait construit un système de canalisations et d'adduction d'eau. Ce système d'alimentation de la ville en eau n'a pratiquement pas été développé et la population atteint aujourd'hui près de 18 millions d'habitants. Les eaux usées, les ordures, tout se retrouve dans les lagunes. Je suis allé là-bas il y a six ans, les gens pêchaient des poissons depuis des bateaux échoués et les vendaient sur les marchés. Il y a deux ans, ils attrapaient toujours des poissons depuis des bateaux échoués dans les lagunes ; toutefois, ils ne les vendaient plus frais mais fumés parce que ceux-ci portaient des traces de maladies. Si un jour, dans deux ou trois ans, nous, Européens, envoyons nos pédiatres là-bas pour secourir les enfants, il ne s'agira pas d'une politique durable. Ensemble, nous devons faire quelque chose pour l'évacuation des eaux usées, c'est dans notre intérêt à nous aussi. Car tout ce qui se retrouve dans les lagunes finit par arriver dans les mers du monde et donc chez nous. Cela veut dire que nous avons une responsabilité commune pour les générations à venir, non seulement pour le climat mais également l'eau et le sol.

Cela vaut également pour les ressources humaines. L'approche que nous devons avoir en tant qu'Européens est la suivante : si nous négocions avec les gouvernements de ces pays des accords concernant des activités économiques, ces activités doivent aussi avoir un caractère

durable. Pour cela, nous devons permettre aux personnes impliquées dans ces activités, qu'elles soient industrielles, artisanales ou commerciales, de les poursuivre par elles-mêmes après plusieurs années d'expérience et nous ne devons rester sur place que pour une durée déterminée. Les images de réfugiés ayant fui l'Afrique vers Lampedusa nous interpellent tous et montrent qu'en l'absence d'un partenariat qui offre à la nouvelle génération une perspective d'avenir, ces jeunes ne sont pas prêts à rester dans leur pays natal. Nous serons dépassés par les événements si ces flux migratoires continuent. Devoir quitter son pays à cause de la pauvreté ou pour d'autres raisons n'est pas une perspective pour les hommes. J'ai visité des camps de réfugiés qui n'offraient aucune perspective à leurs occupants. Là aussi, nous avons une responsabilité car il est certain que le terrorisme y trouve l'une de ses sources.

Pour conclure, je pense qu'un partenariat durable et de qualité, défini conjointement avec les autres pays d'Europe, renforce considérablement notre position. À cet égard, nous devrions essayer d'établir des partenariats triangulaires avec les pays qui s'investissent en Afrique, comme la Chine, le Brésil mais aussi la Libye, afin de parvenir aussi par ce biais à un partenariat respectueux de nos valeurs. Je souhaiterais qu'il y ait une coopération plus étroite avec les parlementaires français. Si une impulsion pouvait être donnée par l'intermédiaire du ministère français des Affaires étrangères, je serais le premier à accepter d'entreprendre un voyage commun d'information avec une telle délégation, conforme à vos et nos points de vue, pour renforcer nos possibilités, à l'intérieur de l'UE, de développer une politique de partenariat durable, dans l'intérêt de l'Afrique et de l'Europe.

Traduction de l'allemand par Anne Lebreton.

LES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES ET LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ DE L'EUROPE EN AFRIQUE

L'ENGAGEMENT SÉCURITAIRE EUROPÉEN EN SOMALIE ET DANS LA LUTTE CONTRE LA PIRATERIE : RÉFLEXIONS POUR LA PESD/ PSDC

SYLVAIN TOUATI

En décembre 2008, une nouvelle opération dans le cadre de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) a vu le jour : Opération EU NAVFOR Somalie / Atalante - Lutte contre la piraterie. Le Comité politique et de sécurité (COPS) en exerce le contrôle politique et la direction stratégique, tandis que le Comité militaire de l'Union européenne (CMUE) assure le suivi de la bonne exécution de l'opération conduite sous la responsabilité du commandant de l'opération. Si son but initial était d'éradiquer la piraterie¹, il semblerait que l'objectif de la mission se soit progressivement inséré dans un cadre stratégique plus large visant à proposer une approche globale vis-à-vis du conflit somalien. Le 7 avril 2010 a été lancée l'opération EUTM Somalie, consistant en la formation de 2 000 soldats somaliens en Ouganda.

Un nouveau type d'opération pour la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) ?

Son originalité était qu'il s'agissait de la première opération militaire maritime européenne sous format PESD². L'opération européenne a permis d'abord la constitution d'un « Centre de sécurité maritime –

¹ Rapport sur la mise en œuvre de la stratégie européenne de sécurité - Assurer la sécurité dans un monde en mutation, *Conseil européen, Bruxelles, 11 décembre 2008, 12 p.*

² *L'opération Nautilus de Frontex n'est pas une opération dans le cadre de la PESD.*

Corne de l'Afrique », qui a pris la forme d'un site internet d'information. Ce centre a rencontré un réel succès³, notamment dans sa relation avec les armateurs : distribution de conseils, diffusion d'informations en temps réel, préparation des convois. L'opération a ensuite permis la mise en place d'un corridor protégé (*IRTC = Internationally Recommended Transit Corridor*) et l'accompagnement de convois de navires de la marine marchande par des navires de guerre. L'opération a enfin permis le déploiement de groupes de soldats de type commando, forces spéciales, fusiliers marins pour les navires sensibles.

Des résultats encourageants mais qui appellent à un engagement plus important

Atalante, au sein d'une collaboration internationale unique et complexe⁴, a permis de limiter l'ampleur de la piraterie dans le golfe d'Aden. La mobilisation de la flotte européenne a posé des questions juridiques et logistiques mais aussi celle de l'adéquation des moyens avec la menace (policière plus que militaire à proprement parler). Malgré la mobilisation de nombreux pays, les moyens sont toujours insuffisants pour résoudre le problème et assurer la sécurité de tous les navires. Selon des militaires interviewés en début d'année 2009, il faudrait au moins 70 navires de guerre pour organiser un maillage serré des côtes somaliennes (3000 km de côtes)⁵, un chiffre largement au-dessus des moyens des marines européennes. Pour autant, l'opération a pris une proportion plus importante qu'imaginée initialement. En moyenne sur 2009, 7 navires patrouillaient sous pavillon Atalante⁶.

Les objectifs de l'opération Atalante ont été revus à la baisse. On ne parle plus d'éradiquer la piraterie mais de minimiser son impact sur le trafic maritime. Si l'on observe, depuis l'automne 2009, une sécurisation

³ www.mschoa.org

⁴ *En plus de l'opération européenne, la lutte contre la piraterie aux larges des côtes somaliennes inclut : Otan, force de la coalition (CTF 150 et 151), pays tiers (Chine, Inde, Japon, pays du Golfe, États-Unis) et secteur privé (armateur, compagnies d'assurance).*

⁵ www.mschoa.org

⁶ *Conférence de presse Contre Amiral Hudson le 2 février 2010 à Bruxelles : <http://video.consilium.europa.eu/index.php?sessionno=2753&pl=2&lang=EN>*

du golfe d'Aden, le cercle d'action des pirates s'est réorienté sur d'autres zones moins surveillées (Seychelles, Océan Indien). Après plusieurs mois de flottement sur cette question, les Européens ont bien conscience de ne pas avoir proposé de solutions aux causes profondes du phénomène : la situation en Somalie elle-même. Le pays est en effet un terrain parfait pour le développement d'activités de piraterie : un conflit dans le sud du pays réactivé depuis 2006 avec l'échec des interventions extérieures (États-Unis, Éthiopie) et des médiations de la communauté internationale, les catastrophes humanitaires successives (sécheresses, tsunami de 2004 ou encore inondations) et le manque de responsabilité de certains armateurs.

L'enjeu pour Atalante est bien résumé par le ministre français de la Défense, Hervé Morin : « L'Europe a une responsabilité dans la stabilité du continent africain. [...] Tout le monde a conscience qu'il faut faire quelque chose, que lancer une opération de maintien de la paix en Somalie est hors de portée – personne n'a d'ailleurs proposé de s'y engager. La seule solution est donc de remettre sur pied et aider ce gouvernement transitoire. Si on ne prend pas en main la reconstruction de l'État somalien, on pourra avoir l'opération Atalante durant 20 ans, 30 ans, une éternité. Atalante s'attaque aux conséquences, il faut s'attaquer aux causes »⁷. Devant ce constat, les stratèges du Comité politique et de sécurité ont essayé tout au long de l'année 2009 de définir « une approche globale » européenne au conflit somalien avec des objectifs à moyen et long termes, notamment le renforcement des différentes structures du Gouvernement fédéral transitoire (*Transitional Federal Government ; TFG*). Cette orientation s'est marquée par un soutien à l'accord de Djibouti entre les factions parties prenantes du TFG, l'organisation d'une conférence des donateurs pour la Somalie à Bruxelles, et enfin l'annonce du déploiement d'une mission de formation de soldats du TFG en Ouganda (opération EUTRA, puis rebaptisée EUTM

⁷ *Ministre de la défense française lors d'une interview à la sortie d'une réunion de travail à Bruxelles le 17 novembre 2009 : <http://bruxelles2.over-blog.com/article-eusec-somalia-l-espagne-assurera-le-role-de-nation-cadre-39532272.html>*

Somalia)⁸. Cette nouvelle tendance pose la question d'un engagement conséquent et coûteux sur des objectifs à moyen et long termes.

Le rôle crucial du leadership politique des opérations PESD

Le premier enseignement que l'on peut en tirer est d'une importance cruciale pour les théoriciens de la PESD/PSDC : l'UE a su se mobiliser face à une menace sur ses intérêts vitaux. Presque 10 ans d'opérations de la PESD nous avaient habitués à un fort désintérêt d'une partie des États membres pour les opérations en dehors de l'Europe continentale. Il est intéressant de noter que pour la question de la piraterie, la mobilisation a été forte, voire même proactive. L'opération s'est même ouverte à la Suisse, à l'Ukraine ou à la Norvège. Ceci a été possible grâce à la médiatisation du phénomène à partir du moment où les pirates somaliens ont réussi à s'attaquer aux grands navires de commerce (tankers, cargos) menaçant la tranquillité du commerce international. Le second enseignement est que les actions de la PESD nécessitent un leadership fort pour une réactivité accrue face aux problèmes remontant du terrain. Il n'est pas anodin que Atalante fut montée sous présidence française, et qu'EUTM le soit sous présidence espagnole, ces deux pays étant très dynamiques sur les questions de sécurité. Ils font plus ou moins office de « nations cadres », en s'engageant fortement dans ces initiatives.

Au niveau intra-européen, on note aussi la facilité, même si des frictions peuvent subsister ici et là, avec laquelle les pays membres de l'UE jouent de la flexibilité que leur offre le choix entre un engagement individuel, UE, OTAN ou avec la force de la coalition. Cela a notamment permis de vérifier une nouvelle fois les tendances des différents membres de l'UE face à la PESD et la thématique de l'Europe de la défense dans son ensemble (la frilosité britannique pour intervenir sous mandat UE a pu encore être notée malgré le fait que l'opération soit dirigée depuis son

⁸ *Communiqué de presse du Conseil européen, 29 janvier 2010 : http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/missionPress/files/100129%20Background%20EUTRA%20-%20version%202_FR.pdf*

sol et sous les ordres d'un officier britannique⁹). Toutefois, les changements de pavillons, à un instant T, peuvent aussi s'expliquer par les facilités juridiques entourant chacune des opérations internationales menées dans la zone.

Candide en Somalie : l'approche globale européenne

L'option prise par les Européens et la communauté internationale est d'essayer de construire dans le même temps un État somalien (*State Building*) et la paix (*Peace Building*) en fournissant les moyens au TFG de s'imposer militairement. Devant une telle tâche, on dépasse largement la thématique d'une opération navale. Il s'agit d'un investissement sur le long terme, coûteux et nécessitant un fort soutien politique.

Si nous pouvions observer un certain enthousiasme des États européens à s'engager dans la lutte contre la piraterie, l'unité s'estompe face à l'éventualité d'une extension des missions militaires sur le territoire terrestre somalien. Il est douteux que les États membres de l'UE fassent preuve d'assez de volontarisme politique pour un engagement de cette importance dans cette région du monde. La mobilisation internationale s'est portée sur la façon de stopper ou limiter la piraterie. Les questions abordées dans les premiers mois de l'opération ont concerné des éléments techniques (logistique, aspects juridiques) tout en essayant d'éviter les questions sécuritaires en Somalie même. Des groupes de travail ont été menés dans l'UE et à l'ONU pour trouver des moyens de lutte globaux contre la piraterie (détroit de Malacca, golfe d'Aden, golfe de Guinée). Pour les africanistes travaillant sur le conflit somalien, la communauté internationale ne s'intéressait pas au traitement des causes profondes (conflit et pauvreté) qui poussaient un nombre de plus en plus important de Somaliens à s'engager dans les différentes bandes de pirates. Ces deux facteurs de frustration sont les moteurs initiaux de la piraterie somalienne auxquels se sont greffés depuis l'appât du gain et la structuration d'une économie autour de cette source de revenus. Lors du lancement d'Atalante, tous les experts et professionnels reconnaissaient l'importance de la résolution des problèmes « à terre » mais personne ne

⁹ Northwood *au Royaume-Uni*.

semblait croire possible l'établissement de la paix puis de la construction d'un État somalien.

Il semblerait que la réflexion ait évoluée ces derniers mois comme le montre la constitution de l'opération EUTM Somalie et l'importance des financements débloqués par l'UE en direction de l'aide humanitaire, la gouvernance, la sécurité et le soutien à la société civile, l'éducation, les secteurs de production et le développement rural. EUTM Somalie est aussi soutenue par les États-Unis (transport), l'Ouganda (transport, armes), l'Égypte (uniformes). Cependant, un grand nombre d'observateurs, voire d'États membres, émettent des réserves quant à la viabilité de cette option¹⁰. En effet, malgré l'accord de Djibouti, le TFG et la mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) sont cantonnés à certains quartiers de Mogadiscio. Sa légitimité n'en est que plus réduite. L'AMISOM est en sous effectif depuis sa mise en place, ne dispose pas d'assez d'équipements pour étendre son cercle d'action et n'a pas été capable d'apporter son soutien aux équipes des Nations Unies sur le terrain¹¹. On peut donc se demander si l'AMISOM n'est pas une expérience trop difficile au vu des moyens de l'Union africaine (UA). Pourrait-on imaginer un support militaire temporaire de l'UE de type Artemis ou Eufor RDC (mandat court autour d'une mission précise)¹² ? Peut-on mener une stratégie d'approche globale si la sécurité ne peut être assurée ?

¹⁰ *La formation de soldats du TFG pourrait avoir des effets pervers si ceux-ci, une fois rentrés en Somalie, s'engagent dans les milices affrontant le TFG. Le cas s'est produit récemment lors d'attaques contre l'AMISOM par d'anciennes recrues somaliennes passées par les camps de formation en Ouganda.*

¹¹ Rapport spécial sur la Somalie présenté par le Secrétaire général en application de la résolution 1863 (2009) du Conseil de sécurité, 16 avril 2009.

¹² *Ce point mis en avant par l'UE dans ses opérations militaires est mentionné dans le Rapport du groupe d'étude sur les opérations de maintien de la paix de l'ONU (« rapport Brahimi »), 2000.*

« Africanisation » et « appropriation africaine » / relations avec l'Union africaine : éviter « l'apartheid du maintien de la paix »

L'UE met en avant le partenariat avec l'Union africaine ainsi que les « vieux » concepts d'« africanisation » et d'« appropriation africaine » pour déléguer une mission trop difficile, malgré les avancées considérables de l'UA sur l'agenda sécuritaire ces dernières années, notamment dans la Corne de l'Afrique.

Sur le papier, cette thématique est ancienne¹³. Depuis la mise sur pied de l'Union africaine en 2002, l'UE et ses principaux membres impliqués dans la gestion des crises en Afrique (France, Grande-Bretagne) ont assuré un soutien au développement de capacités institutionnelles africaines sur les questions de sécurité et de maintien de la paix¹⁴. L'AMISOM, après l'AMIS (Mission de l'Union africaine au Soudan), a été planifiée et conduite par l'UA. Ceci montre la pertinence de la thématique d'appropriation africaine soutenue par l'UE dans le partenariat stratégique de 2007. Cependant, on observe que dans ces deux cas, l'UA s'est déployée car aucune autre organisation internationale n'était prête à le faire. Certains observateurs utilisent le terme fort « d'apartheid du maintien de la paix »¹⁵.

¹³ Romain Esmenjaud, Benedikt Franke, « Qui s'est approprié la gestion de la paix en Afrique ? », Revue Internationale et stratégique n°75, automne 2009.

¹⁴ Soutiens financier, technique et en formation (Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix, African Crisis Response Initiative) au Conseil de paix et de sécurité (CPS), Conseil des sages, Système d'alerte précoce, Force africaine en attente (FAA).

¹⁵ Romain Esmenjaud, Benedikt Franke, op. cit. 2009.

LES INTÉRÊTS DE L'UNION EUROPÉENNE EN AFRIQUE EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE, ÉCOLOGIQUE ET DE POLITIQUE DE SÉCURITÉ

STEFAN MAIR

Une réflexion sur les intérêts communs des Européens peut conduire à s'interroger sur leur existence même. Le cas échéant, il s'agirait plutôt d'une addition ou d'une conjonction d'intérêts nationaux. L'Afrique serait la région par excellence dans laquelle les États membres de l'Union européenne (UE) pourraient identifier des intérêts communs, mais la stratégie de l'UE pour l'Afrique n'est à cet égard pas explicite. Elle se contente de fixer les priorités de l'engagement européen sur le continent africain, parmi lesquelles figurent le renforcement de la paix et de la sécurité, le soutien d'une gouvernance légitime et efficace ainsi que la promotion de la croissance économique, du développement humain et d'une écologie durable.

Compte tenu de la mission de l'UE et de ses États membres qui vise à garantir sécurité et prospérité aux citoyens européens, six types d'intérêts peuvent être distingués. Il y a tout d'abord trois types d'intérêts immédiats dans les domaines économique, écologique et de la politique de sécurité, puis s'y ajoutent trois types d'intérêts indirects et relevant du supranational : la capacité d'action de l'UE en matière de politique extérieure, un partenariat équilibré avec les États-Unis et la création de structures multilatérales efficaces visant à réglementer le cadre global de l'économie et à développer de nouveaux partenariats.

Les intérêts européens en Afrique

Si l'on se penche sur ces différents types d'intérêt en Afrique, on peut en conclure que les intérêts immédiats de l'Europe restent encore

relativement limités mais devraient se multiplier. La part de l'Afrique dans le commerce extérieur de l'UE est relativement réduite, près de 5 % en 2008, bien qu'elle ait légèrement augmenté (0,5 %) au cours des dernières années. Les importations proviennent de Libye (2,2 %), d'Afrique du Sud (1,4 %) et du Nigeria (1 %) tandis que les exportations vont en Afrique du Sud (1,5 %), en Algérie (2 %), au Maroc (1,1 %), en Égypte (1 %) et au Nigeria (0,9 %). La part des investissements directs de l'UE vers l'Afrique s'élève à 4,5 % (2006). Cependant, une croissance de ces marchés est à prévoir et l'Afrique devrait s'affirmer comme fournisseur de matières premières, notamment de pétrole, de gaz naturel, de métaux rares et de minerais. À cela, il faut ajouter le projet DESERTEC, qui renforce l'importance stratégique du continent africain. À cet égard, l'arrivée de la Chine en Afrique est très importante.

L'Afrique ne pose pas de dangers immédiats en termes de politique de sécurité, mais un certain nombre de nouveaux risques sont à mentionner, notamment le trafic de drogues, ou encore récemment la piraterie maritime, l'immigration illégale (selon des estimations de l'ONU, 18,4 millions d'Africains auront émigré d'ici 2050, la majorité vers l'Europe) ou encore les « incertitudes connues » (*known unknowns*) telles que le terrorisme africain.

Dans le domaine de l'écologie, à l'exception de l'Afrique du Sud, le continent africain n'émet presque pas de dioxyde de carbone et joue donc un rôle limité en termes de changement climatique. Néanmoins, l'Afrique dispose de nombreuses forêts tropicales et joue un rôle important pour le maintien de la biodiversité.

À ces intérêts immédiats, de plus en plus nombreux mais toujours limités, s'ajoutent d'importants intérêts supranationaux. L'Afrique est un partenaire important dans la politique de régulation mondiale et de nombreux États africains sont membres d'organisations multilatérales. Mais c'est aussi, et surtout, un terrain non négligeable pour l'amélioration de l'efficacité de la politique étrangère et de sécurité de l'UE. On peut ainsi penser à l'accord de Cotonou, aux accords de partenariat économique (APE) de l'UE et à la stratégie de l'Union pour l'Afrique. Par ailleurs, les nouveaux instruments de la Politique étrangère

et de sécurité commune (PESC) et de la Politique européenne de sécurité et de défense (PESD) que constituent les groupements tactiques (*battle groups*) pourraient y être déployés. Le continent africain est particulièrement adapté à ces projets européens car les États-Unis s'intéressent peu à cette région et on assiste donc à un partage des tâches entre les Européens et les Américains.

Des divergences d'intérêts

La recherche d'intérêts communs aux Européens met en lumière des divergences significatives, comme en témoigne l'exemple franco-allemand. En général, la France accorde davantage d'importance aux questions économiques et de politique de sécurité en Afrique, tandis que son voisin allemand se penche plutôt sur l'écologie. Par ailleurs, les deux pays ne privilégient pas les mêmes régions en Afrique : Afrique de l'Ouest et Afrique centrale pour l'un, Afrique de l'Est et Afrique australe pour l'autre. Enfin, on observe des différences considérables selon les différents types d'intérêts.

Dans le domaine de l'économie, les chiffres du commerce extérieur et des investissements de la France en Afrique ne sont pas disponibles, mais sont sans doute supérieurs aux 2 % de l'Allemagne. Les deux pays sont intéressés par les matières premières africaines. Cependant, tandis que Paris privilégie un accès direct à ces ressources pour ses entreprises minières et pétrolières, Berlin s'intéresse davantage au bon fonctionnement du marché mondial. L'arrivée de la Chine en Afrique est donc plus problématique pour la France que pour son voisin outre-Rhin. La France, plus impliquée que l'Allemagne sur les scènes politique et sociale africaines, est davantage concernée par les nouveaux risques évoqués précédemment. Ainsi, 3,5 millions d'Africains vivent en France, contre 740 000 en Allemagne et le flux annuel s'élève actuellement à 100 000 immigrants vers l'Hexagone contre 5 000 vers son voisin allemand. De même, il y a plus de Français que d'Allemands vivant en Afrique. La France entretient par ailleurs plusieurs bases militaires sur le continent africain. Toutefois, en termes de sécurité maritime, l'Allemagne est davantage concernée car elle dispose d'une plus grande flotte commerciale. Enfin, sur le plan écologique, les deux pays accordent la

même importance à l'Afrique mais la prise de conscience environnementale est probablement plus grande en Allemagne. Concernant les intérêts supranationaux, on constate là aussi des divergences. Les deux pays européens aspirent à trouver des partenaires africains, mais la France acceptera-t-elle les avances faites par l'Allemagne auprès de ses propres partenaires ? Par ailleurs, en termes de fixation d'objectifs de ces partenariats, les deux pays ne sont pas toujours d'accord, ce dont témoigne l'exemple de la politique agricole. Il en va de même dans l'optique d'une politique étrangère de l'UE efficace, appelée de leurs vœux par l'Allemagne et la France. Cependant, les dernières nominations à des postes de responsabilité dans l'UE soulèvent de graves doutes sur la volonté véritable des grands États membres de renforcer la PESC. L'Allemagne continue à soupçonner la France de vouloir mener une véritable politique européenne à l'égard de l'Afrique mais au service de ses propres intérêts. En outre, la relation des États africains avec les États-Unis n'est pas perçue de la même manière. La France considère plutôt les Américains comme un concurrent et un élément perturbateur, tandis que l'Allemagne les considère comme un partenaire partageant les mêmes idées. Le tableau se complique davantage encore si on y inclut la Grande-Bretagne, le Portugal, l'Italie et les pays nordiques.

Pour conclure, la stratégie de l'UE pour l'Afrique a connu des progrès importants, qui auraient toutefois pu être plus substantiels encore si les États membres avaient défini explicitement leurs intérêts.

Rédaction et traduction de l'allemand par Mathilde Durand et Laura-Theresa Jaspers.

LA PLACE DE L'AFRIQUE DANS LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE FRANÇAISE ET ALLEMANDE

LA FRANCE, L'ALLEMAGNE ET L'UNION EUROPÉENNE : QUELLE POLITIQUE AFRICAIN ?

UN POINT DE VUE FRANÇAIS | STÉPHANE GOMPERTZ

Je vais essayer de montrer qu'auparavant, l'Afrique jouait un rôle particulier dans la politique étrangère de la France mais que c'est désormais moins le cas. Dans une certaine mesure, cela est encore vrai car nous entretenons des relations particulières avec les pays africains, notamment avec nos anciennes colonies. Comme chacun sait, nous célébrerons dans quelques mois les cinquante ans d'existence de certains de ces États. Le président Nicolas Sarkozy les a tous invités à participer à la parade militaire à Paris le 14 juillet et à fêter ensemble ce cinquantenaire.

Ces relations passent aussi par l'attention particulière que nous accordons, en temps de crises, aux pays d'Afrique tels que la Mauritanie, la Guinée, Madagascar ou le Congo. Compte tenu de cette longue relation avec ces pays, il nous est parfois assez difficile d'agir objectivement. Nous devons donc concilier nos relations traditionnelles et les nouveaux intérêts communs. Prenons un exemple, celui de la responsabilité de protéger localement les habitants, il existe toujours le danger de l'instrumentalisation. Je voudrais prendre l'exemple de Madagascar. Comme vous le savez, Madagascar est en crise depuis un an. Il existe un gouvernement qui n'a toutefois pas encore été reconnu par le reste du monde et nous avons essayé d'adopter une position objective. Cela est cependant très difficile car nous sommes accusés par tous d'entretenir des relations amicales avec les autres pays et de ne pas être objectifs. Il faut l'accepter, c'est un fait qui s'explique

historiquement. Mais cela ne doit pas nous empêcher d'essayer de construire de nouvelles relations avec l'Afrique. Dans son discours du Cap, le président Sarkozy a décrit les grandes lignes de cette nouvelle politique à l'égard de l'Afrique. Ce n'est pas uniquement une décision des responsables politiques français. Je pense au contraire que cette nouvelle tendance est liée à la transformation de l'Afrique elle-même, et notamment à l'apparition de nouveaux défis qui dépassent le cadre national. Bon nombre d'entre eux ont déjà été mentionnés, comme le terrorisme par exemple. Mais tout cela a aussi des conséquences pour nous : nous ne pouvons plus négocier individuellement avec tous ces pays. Nous devons prendre conscience de ces menaces ensemble et naturellement tenter d'associer également nos partenaires. Le meilleur exemple de ce défi du terrorisme se trouve au Sahel et dans ses régions frontalières que sont le Mali, la Mauritanie et le Niger.

L'organisation Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) est de plus en plus puissante et ne menace pas uniquement la stabilité de ces États mais aussi nos citoyens européens qui voyagent dans cette région. Malheureusement, certains ont déjà été tués et d'autres ont été pris en otage. Il est clair que l'AQMI gagne en influence et devient plus dangereuse. Certains signes montrent d'ailleurs qu'elle est désormais également active au Burkina Faso, et peut-être aussi au Sénégal et au Nigeria. Naturellement, la France seule ne peut pas réagir à cette menace mais nous devons réagir conjointement avec nos partenaires, et notamment l'Europe, mais aussi avec les États-Unis et d'autres pays.

D'autres dangers viennent de la mer, et plus particulièrement des côtes, comme l'ont montré les attaques contre des plateformes de forage par exemple. Il y a deux ans, elles ont entraîné une baisse de près de 40 % à 50 % de la production pétrolière du Nigeria. Bien sûr, il faut également citer la piraterie maritime qui constitue une menace en Afrique de l'Ouest mais aussi en Somalie. Le trafic de stupéfiants augmente également. La consommation de crack a augmenté au Mali et au Burkina Faso. À cela, il faut ajouter les dangers liés à l'environnement. L'Afrique n'est à cet égard pas la seule concernée mais elle est peut-être le meilleur exemple de ce danger croissant, de ces agressions contre l'environnement et notamment la forêt. Je voudrais citer ici le président français, à Libreville,

le 22 juillet 2007 : « Les forêts du Gabon absorbent à elles seules l'équivalent des rejets annuels en CO² des trois principales puissances économiques européennes ».

Comme nous l'avons dit, ces nouveaux dangers étant mondiaux, nous ne pouvons pas agir seuls. Nous avons donc besoin d'un nouveau multilatéralisme, et je soutiens entièrement Matthias Mülmenstädt en ce sens. Tout d'abord, en ce qui concerne l'Afrique elle-même : nous avons déjà parlé des institutions régionales. Naturellement, il est facile de critiquer ces institutions car elles sont faibles et insuffisamment dotées en ressources financières et humaines. Mais elles sont là depuis le début et il ne faut pas oublier le temps qu'ont mis les Européens pour construire l'Europe dont nous savons que le processus n'est pas encore achevé. Nous devons donc prendre en compte ces institutions. Naturellement, l'Europe joue également un rôle croissant dans notre politique africaine. Je ne serais pas trop pessimiste car nous n'en sommes qu'au début. Je pense que ce que nous faisons en Somalie est très utile. Je pense que ce que nous faisons actuellement au Sahel est également très utile. Avec l'Allemagne, l'Espagne, le Royaume-Uni, nous avons convaincu les autres membres de l'Union européenne (UE) qu'il est très important d'agir au Sahel et d'aider ces trois pays à lutter contre le terrorisme. C'est pourquoi la France essaie actuellement de construire un nouveau partenariat avec les pays africains dans lequel nous négocions de nouveaux accords de défense. Je cite là encore le président Sarkozy : « Adapter les accords de défense aux réalités du temps présent et en tenant le plus grand compte de la volonté des pays africains ».

Tout cela a naturellement aussi des conséquences pour notre aide au développement. Malheureusement, nous ne disposons plus de fonds aussi importants qu'auparavant et nous sommes donc obligés de prêter davantage et peut-être de moins donner. Fin mai 2010, nous organisons à Paris un sommet avec les pays africains, qui sera différent des précédents. Pour la première fois, nous avons décidé d'inviter des entreprises privées afin qu'elles puissent discuter avec les États. Cette conférence s'intitulera « Attentes et responsabilités ». Nous y évoquerons ce que les entreprises attendent des États africains mais aussi de nous, en termes de responsabilité sociale, de responsabilité environnementale

et de création de nouveaux emplois par exemple. Nous préciserons naturellement les attentes à l'égard des États concernés afin qu'ils mènent une politique satisfaisante et que les règles, par exemple fiscales, soient définies de manière suffisamment claires. Cette transformation vient seulement de commencer et il est évident que nous devons l'encourager. De nombreux défis vont apparaître, pour lesquels nous n'avons pas encore de solutions.

L'un des problèmes est que l'Afrique n'est pas seule. Il faut souvent prendre des décisions difficiles lorsqu'il s'agit de fonds à distribuer en Afrique car il existe d'autres crises, comme par exemple en Afghanistan ou au Proche-Orient. Mais je crois, et nous le constatons de plus en plus nettement, que l'Afrique constitue un maillon de la chaîne des défis qui menacent le monde, tels que le terrorisme. Naturellement, il n'est pas non plus toujours facile de travailler avec chacun des États. Nous avons entendu l'exemple du Botswana, qui est l'exemple même de la bonne politique. Dans d'autres pays, la situation n'est pas aussi claire. Il est alors parfois relativement difficile de prendre une décision, comme en témoigne l'exemple suivant. Au Niger, le président Tandja a décidé de rester au pouvoir. Il a organisé un référendum alors qu'il n'en avait pas le droit. La situation du gouvernement au Niger est donc illégale. Que devons-nous faire désormais ? Devons-nous rester fidèles à nos principes et prendre des mesures contre ce pays et contre ce gouvernement ? Ou devons-nous considérer que, pour nous, la sécurité et notre défense commune contre le terrorisme constituent la priorité ? Nous avons bien entendu beaucoup discuté de cette question, également dans le cadre de l'UE, et il n'est pas toujours facile de prendre une décision.

Autre exemple : le Kenya et le Zimbabwe. Dans ces deux pays, les deux présidents, respectivement Kibaki et Mugabe, sont parvenus à rester au pouvoir après avoir triché lors des élections. Ce n'est naturellement ni honnête ni acceptable. Mais l'Union africaine a trouvé un compromis selon lequel le président et le premier ministre doivent coopérer. Ce n'est naturellement pas très satisfaisant mais si cela permet de préserver la paix, c'est peut-être mieux que si nous restions fidèles à nos principes et prenions le risque de déclencher une guerre civile. Parfois, on peut aussi avoir l'impression que les décisions des pays africains et des

organisations africaines vont trop loin. Les exemples du Congo ou du Tchad qui souhaitent renvoyer les troupes des Nations Unies, au motif que ces deux pays seraient indépendants et n'auraient donc plus besoin d'elles, peuvent avoir des conséquences tragiques pour la paix. C'est pourquoi, cette nouvelle politique visant à accepter un partenariat équilibré entre l'Afrique et l'Europe et entre l'Afrique et nous n'est pas aussi simple. Mais nous devons naturellement accepter ce risque. L'Afrique entre en relation avec nous, l'Afrique est devenue un partenaire.

Je crois que l'Afrique restera une priorité pour la France mais que l'Afrique a engagé des relations avec d'autres pays, avec d'autres régions du monde et que la politique africaine doit être davantage intégrée dans notre politique étrangère et de sécurité commune. Je voudrais ajouter une citation qui montre qu'en dépit des problèmes, il faut toujours chercher des solutions : « Celui qui s'efforce toujours et cherche dans la peine, nous pouvons le sauver ».

Traduction de l'allemand par Mathilde Durand.

LA FRANCE, L'ALLEMAGNE ET L'UNION EUROPÉENNE : QUELLE POLITIQUE AFRICAINE ?

UN POINT DE VUE ALLEMAND | MATTHIAS MÜLMENSTÄDT

Nous entamons une année au cours de laquelle l'Afrique sera au cœur de l'opinion publique internationale. La raison en est bien sûr la Coupe du monde de football qui se tiendra en Afrique du Sud et qui suscite un grand intérêt, au-delà du sport. En revanche, beaucoup moins nombreux devraient être en Allemagne ceux qui ont présent à l'esprit le fait que cette année, 17 pays de l'Afrique subsaharienne célèbrent le 50^e anniversaire de leur indépendance, alors qu'en France, ce fait attire à peu près autant l'attention que le Mondial.

Cet exemple montre bien la différence de contexte dans lequel s'inscrit la politique africaine en Allemagne et en France. Jusqu'en 1960, la France était une puissance coloniale dans de nombreux pays d'Afrique ; l'Allemagne, quant à elle, avait déjà perdu, avec la Première Guerre mondiale, son influence directe nettement plus modeste. Alors que l'Afrique constitue une priorité de la politique intérieure et étrangère française, une opinion publique comparable ne s'est jamais développée en Allemagne. C'est également l'une des raisons pour lesquelles la politique de l'Allemagne vis-à-vis des pays d'Afrique n'est familière qu'à un cercle restreint d'experts et d'intéressés. Néanmoins, cette année va marquer une césure, le gouvernement fédéral ayant décidé d'élaborer et de publier une stratégie africaine. Cette stratégie tiendra compte des défis sécuritaires, sociaux et écologiques sur notre continent voisin, au même titre que des grands potentiels de développement. De même, notre attention ne se limitera pas à l'Afrique subsaharienne, elle portera sur tout le continent.

Qu'est-ce qui motive l'Allemagne concernant l'Afrique ? Sûrement pas les reportages erratiques des médias sur l'Afrique qui balancent entre pessimisme de routine et optimisme opportun. Il ne fait aucun doute que

notre bien-être est lié à celui de l’Afrique. Si la paix et la sécurité font défaut en Afrique, cette instabilité nous touchera aussi. Les menaces pesant sur les voies commerciales, le terrorisme, la destruction de l’environnement et les régimes non démocratiques sont autant de réalités qui ont des répercussions sur l’Allemagne. C’est pourquoi nous soutenons tous les efforts, en particulier ceux de l’Union africaine et des organisations régionales, destinés à résoudre de façon autonome les problèmes africains. Nous sommes préparés en même temps pour contribuer directement au règlement de conflits aigus.

En tant que partenaire du continent africain, nous devons cultiver une optique libre de tout préjugé. Mais dans quelle mesure notre vue des choses est-elle vraiment objective ? Sur quel modèle notre perception repose-t-elle ? Depuis quelques années, un concept qui n’a jamais été particulièrement populaire en Allemagne connaît une renaissance : la géopolitique. L’engagement massif de nouveaux acteurs en Afrique ainsi que la course aux ressources, aux parts de marché et à l’influence politique semblent demander ce schéma. Qu’il s’agisse de la présence, fréquemment mentionnée, de la Chine, du développement des relations commerciales avec l’Inde ou la Malaisie, du renforcement de la présence diplomatique de pays tels que la Turquie, l’Espagne ou le Brésil ou bien encore de l’intervention de prédicateurs iraniens chiites en Afrique de l’Ouest, l’Afrique fait l’objet ces dernières années d’une attention qu’elle n’avait plus connue depuis la fin de la Guerre froide. L’engagement des nouveaux acteurs indique des perspectives réjouissantes, alors que l’image de l’Afrique qui domine en Occident semble plutôt résignée, et cette différence, les Africains la notent avec une nouvelle assurance !

Soyons réalistes : l’Afrique a de nombreux visages. À côté de la mutation dans la politique et la société persistent des structures autoritaires qui sont loin de la réalité. À côté des pays industrialisés émergents qui font face à la mondialisation, il y a des pays pauvres avec une économie à une seule dimension. À côté des riches élites qui s’approprient la prospérité du pays, il y a des gouvernements innovants qui s’arc-boutent contre la pauvreté largement répandue. Parfois, des pays montrent plusieurs de ces facettes en même temps. La politique africaine de l’Allemagne développe donc une approche non pas régionale, mais

thématique. Prenons un exemple : selon les estimations, la population africaine va passer de 1,1 milliard d'habitants actuellement à 1,4 milliard. Dès aujourd'hui, les deux tiers des Africains ont moins de 25 ans, ce qui est diamétralement opposé à la dynamique démographique des sociétés européennes. Si nous voulons être justes envers l'Afrique et tenir compte de son potentiel créatif et dynamique, il est indispensable que nous engagions le dialogue avec la jeune génération, et ce, partout où c'est possible.

Nos intérêts économiques non plus ne peuvent pas se limiter à une région. Certains pays d'Afrique se distinguent par un fort potentiel économique, mais d'un autre côté, leur structure économique se limite à l'exploitation d'une ou deux matières premières. Si nous nous intéressons, c'est certain, aux matières premières, nous voulons aussi obtenir une participation économique de larges couches sociales. C'est pourquoi nous encourageons à voir les avantages d'une distribution transparente des revenus (par exemple par le biais de l'Initiative pour la transparence des industries extractives), incitons à prendre des responsabilités dans des forums multilatéraux et soutenons la diversification de la structure économique.

Notre ressource primaire est notre présence diplomatique sur place. Le partenariat sur un pied d'égalité dont tout le monde parle implique que nous intensifions, par ce biais, le dialogue politique avec les partenaires africains sur des questions africaines et mondiales. L'approche multilatérale en tant que caractéristique de la politique étrangère africaine nécessite ce dialogue et exige de défendre nos positions. Les gouvernements et institutions en Afrique reconnaissent que nous recherchons sérieusement le dialogue politique au-delà des problématiques touchant purement à la politique de développement. Les nombreuses organisations non gouvernementales en Allemagne viennent compléter notre engagement politique, plaçant nos relations sur de larges bases.

En dépit de toute sa bonne volonté, l'Allemagne ne peut apporter qu'une modeste contribution aux développements en Afrique. En fait, l'influence politique des différents pays d'Europe est en baisse de manière générale

malgré tous les liens historiques. C'est pourquoi il est évident, également pour les pays qui sont fortement engagés en Afrique, qu'il faut des mesures européennes vis-à-vis de l'Afrique, et ce, en nombre croissant. C'est passer à côté de l'essentiel que de reprocher à certains pays, comme on l'entend parfois, de chercher à européaniser le coût de la défense de leurs intérêts nationaux.

Quelle est la réponse de l'Europe aux défis en Afrique ? Elle est venue sous forme de la Stratégie commune Union européenne-Afrique adoptée à Lisbonne en décembre 2007. Cette stratégie sert de cadre à un dialogue continu. Le plan d'action qui en résulte permet en outre la mise en œuvre concrète de mesures élaborées en commun dans différents domaines politiques. La Stratégie commune Union européenne-Afrique est, pour des années, la meilleure possibilité qui soit pour l'Allemagne de développer sa relation avec l'Afrique dans un contexte européen. Nul ne s'étonnera, mais ne doit pas non plus se laisser décourager par le fait qu'il s'agit là d'un processus d'apprentissage laborieux pour tous les partenaires européens et africains impliqués.

Me basant sur les expériences des dernières années, j'en conclus que l'importance de l'Afrique pour la politique étrangère allemande et européenne va croître dans les années à venir, en raison des risques persistants et des nouvelles opportunités. Nos réponses nationales devront s'inscrire de plus en plus dans un contexte européen, mais aussi se faire en concertation avec d'autres partenaires tels que les États-Unis, par exemple. Inversement, il en découle que l'Allemagne devra encore davantage faire bénéficier la politique africaine de l'Union européenne (UE) de ses initiatives et y faire valoir ses intérêts. L'Allemagne et la France peuvent donner ici de nombreuses impulsions communes.

QUEL PARTENARIAT POUR L'EUROPE ET L'AFRIQUE ?

QUELS PONTS ENTRE L'UNION EUROPÉENNE ET L'AFRIQUE ?

STEFAN GEHROLD

En 2007, lors du sommet Union européenne (UE)-Afrique à Lisbonne, le premier ministre luxembourgeois Jean-Claude Juncker déclarait que « l'Europe doit s'occuper de l'Afrique ». Cette affirmation suscite cependant la question suivante : pourquoi a-t-on besoin de ponts entre l'UE et l'Afrique ? La question de l'opportunité de ces ponts ne se pose pas pour moi, et le lecteur n'en sera pas surpris : elle est évidente. Mais il reste la question du « pourquoi ».

L'évolution de la population africaine depuis 1960

RÉPARTITION EN AFRIQUE DE L'OUEST

Une grande partie du continent africain est constituée de régions sèches, où l'agriculture est à peine envisageable et qui sont donc très faiblement peuplées. La population se répartie en fonction des ressources naturelles des régions. En revanche, de fortes densités de population dans des régions côtières fertiles dans le Nord et l'Ouest, au Nigeria, dans le delta du Nil et sur les plateaux orientaux par exemple constituent un contraste saisissant par rapport aux traditionnelles faibles densités de population en Afrique¹. L'Afrique est un continent faiblement peuplé. Dans la majorité des pays africains, la densité est inférieure à 7 habitants au km², contre en moyenne 230 habitants par km² en Allemagne.

¹ <http://www.diercke.de/kartenansicht.xtp?artId=978-3-14-100752-7&seite=100&id=11220&kartennr=2>

Seules certaines régions d'Afrique atteignent ce chiffre, au bord du Nil, dans le Nord de l'Algérie et du Maroc et surtout aussi en Afrique de l'Ouest, notamment au Nigeria. Je vous propose donc de nous intéresser plus spécifiquement à cette région. En 1960, la majorité des pays d'Afrique de l'Ouest étaient faiblement ou très faiblement peuplés. Dans de nombreuses régions, la densité de population était inférieure à 2,5 habitants par km². À cette époque, il n'existait pratiquement aucune grande ville. Mais cela a beaucoup changé entre 1960 et 1990.

En 1990, la forte croissance a surtout concerné la région côtière. Au Nigeria, dans la majorité des régions, la densité était déjà supérieure à 100 habitants au km² et parfois, elle atteignait même 150 habitants au km². Le nombre de grandes villes a augmenté rapidement : Dakar, Lagos, Lomé, Accra ou encore Abidjan. Les démographes prévoient un renforcement de cette évolution d'ici 2020. La croissance de la population urbaine était déjà très importante par le passé mais d'ici 2020 elle sera bien plus importante que la croissance naturelle de la population. Le nombre de régions à faible densité de population va continuer à diminuer tandis que celui des méga-cités continuera à augmenter fortement dans la région, Lagos sera sûrement en tête, avec plus de 12 millions d'habitants. La population de la région, et cela vaut aussi pour l'ensemble de l'Afrique, va doubler en l'espace de 25 ans. La part des Africains vivant dans des villes a été multipliée par 9 entre 1990 et 2002.

CROISSANCE DE LA POPULATION

Entre 2000 et 2005, la population de chacun des pays d'Afrique de l'Ouest a augmenté d'au-moins 1,3 % et parfois même de plus de 4 % par an dans certains pays. En 2006, les quelque 300 millions d'habitants en Afrique de l'Ouest représentaient 4,6 % de la population mondiale. Cette évolution s'explique par le fort taux de natalité, largement supérieur à 3 % dans la majorité des pays africains. L'espérance de vie étant faible, la population est très jeune. On peut prendre à cet effet l'exemple du Sénégal. Entre 1970 et 2008, la population a été multipliée par trois, passant de plus de 4 millions d'habitants à près de 12 millions. Le Nigeria constitue un autre exemple flagrant de cette augmentation rapide de la population qui représente actuellement près de 4 % de la

croissance de la population mondiale. D'après les estimations des démographes, en 2050, le Nigeria devrait être le sixième pays du monde en termes de population². L'examen de l'évolution de la population de la région par pays aboutit aux mêmes conclusions. D'ici 2030, la population de nombreux pays d'Afrique devrait être multipliée par deux, voire plus. Seuls quatre pays d'Afrique australe devraient voir leur population diminuer, selon les prévisions des démographes : le Botswana, l'Afrique du Sud, le Lesotho et le Swaziland.

En revanche, la majorité des pays membres de l'UE devraient connaître une diminution nette de leur population. Seule l'Irlande devrait voir sa population augmenter. Alors qu'en 1950, l'Europe avait encore une population trois fois plus nombreuse que l'Afrique, cette proportion sera inversée en 2050 : l'Afrique devrait compter près de 2 milliards d'habitants et l'Europe un peu plus de 600 millions.

RÉSUMÉ DE L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION

Dans aucune autre région du monde, la population n'augmente aussi vite qu'en Afrique. Selon le rapport annuel 2009 de la Fondation allemande pour la population du monde (DSW) et le Bureau américain de référence de la population mondiale (PRB), la population africaine a dépassé en 2009 la barre du milliard³, et la population va continuer à augmenter. L'espérance de vie étant faible, une grande partie de la population sera jeune, voire très jeune. En 2005, 60 % de la population subsaharienne avait moins de 25 ans, contre 30 % en Europe⁴. Dans toute l'Afrique, la part des plus de 65 ans n'est que de 3 %⁵. La poursuite de l'augmentation de cette population jeune augmentera fortement la pression sur l'écosystème et sur les ressources que constituent les forêts, l'eau et les sols. En outre, la demande de formation et donc d'investissements dans la formation va augmenter. À cela, il faut ajouter les migrations campagne-ville, souvent incontrôlées. Le taux

² <http://www.pdwb.de/groess12.htm>

³ <http://www.welt.de/politik/ausland/article4309886/Mehr-als-eine-Milliarde-Menschen-leben-in-Afrika.html>

⁴ Atlas : <http://www.atlas-ouestafrique.org/spip.php?article119>

⁵ <http://www.welt.de/politik/ausland/article4309886/Mehr-als-eine-Milliarde-Menschen-leben-in-Afrika.html>

d'urbanisation élevé s'explique par le faible rendement des récoltes ou par des problèmes écologiques dans les zones sahéliennes, mais aussi par la surpopulation dans certaines régions agricoles⁶.

L'évolution économique de l'Afrique : l'exemple du Sénégal depuis 1960

On observe le même résultat si l'on regarde l'évolution du Sénégal. Le PIB du Sénégal en valeur absolue s'élevait en 1980 à environ 8 269 millions USD, contre 20 000 millions USD en 2008. Le pays comptait environ 5,2 millions d'habitants en 1980 et environ 12 millions en 2008. Les chiffres exacts varient selon les sources. Les enquêtes statistiques montrent que durant cette période, la population a été multipliée par 2,3 et l'économie par 2,4. Les taux de croissance étaient donc du même ordre de grandeur. Toutefois, si l'on observe la période 1960-2008, il apparaît clairement que la croissance économique a augmenté moins vite que la population. En effet, la force économique par habitant a nettement diminué entre 1960 et 2008. Outre le taux de croissance du PIB, le taux de chômage d'un pays constitue un autre indicateur important de sa force économique. Là encore, on retrouve les mêmes résultats. Le taux de chômage officiel au Sénégal est inchangé depuis des années et s'élève à 48 %. Le taux officieux devrait être inférieur, en raison des activités dans le secteur informel. Les résultats obtenus au Sénégal sont plus ou moins applicables en Afrique de l'Ouest et de manière générale, sont également valables dans toute l'Afrique. Entre 2002 et 2010, le PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat est passé d'environ 1 400 à 1 800 USD au Sénégal, de 1 300 à 1 750 USD en Afrique de l'Ouest et de près de 2 000 à 2 800 USD dans toute l'Afrique. La croissance économique annuelle au Sénégal varie entre 0,5 % et 3,5 %.

Le problème tient à la forte croissance de la population en Afrique. Selon les prévisions démographiques de l'ONU, la population devrait atteindre environ 1,355 milliard d'habitants en 2025 et 1,937 milliard en 2050. Le

⁶ <http://www.diercke.de/kartenansicht.xtp?artId=978-3-14-100752-7&seite=100&id=11220&kartennr=2>

taux de croissance naturelle de la population en 2006 était de 2,3 %⁷. La forte augmentation démographique ne peut être freinée que par une forte croissance économique. Les statistiques montrent toutefois que la croissance dans son ensemble, notamment en Afrique de l'Ouest, est trop faible pour freiner la croissance démographique.

Le retour des « invasions barbares » constitue-t-il une menace ? De l'évolution des mouvements de population en Afrique

LES MIGRATIONS EN AFRIQUE

L'évolution démographique mentionnée précédemment conduit à un renforcement des migrations. Elle ne mène toutefois pas nécessairement à une émigration vers les pays industrialisés mais plutôt d'abord à des mouvements de population au sein même du continent, et ce, pour des raisons financières et culturelles. Ces mouvements migratoires, qui concernent chaque année 1 million de personnes, voire plus, en Afrique de l'Est et en Afrique australe, sont encore modestes. En revanche, en Afrique de l'Ouest, en 2006, plus de 2 millions de personnes ont migré dans toute cette région.

L'ÉMIGRATION VERS L'EUROPE

La pression migratoire africaine sur l'UE va considérablement augmenter dans les années à venir. Les causes sont d'une part l'attractivité d'une Europe riche, à la population stagnante, et d'autre part la capacité d'absorption économique et sociale insuffisante de l'augmentation de la population en Afrique⁸. Cela s'explique essentiellement par la forte utilisation de ressources, le nomadisme des agriculteurs en raison de la disparition croissante des ressources et les mouvements de réfugiés. Pour les pays industrialisés, la migration interne à l'Afrique n'est tout au plus qu'une solution temporaire au problème. En effet, on sait qu'à long terme les groupes de population nécessitent et cherchent des

⁷ <http://www.diercke.de/kartenansicht.xtp?artId=978-3-14-100752-7&seite=100&id=11220&kartennr=2>

⁸ <http://library.fes.de/pdf-files/netzquelle/01782.pdf>

perspectives durables pour eux-mêmes et pour leur famille, après épuisement des ressources des régions où ils s'étaient initialement repliés.

La tendance est claire : durant la période de référence, près de 400 000 personnes originaires d'Afrique de l'Ouest ont émigré en Amérique du Nord et près de 800 000 vers l'Europe. Rien qu'au Nigeria, entre 2000 et 2004, près de 300 000 Nigériens ont émigré vers les pays de l'OCDE. Entre 2000 et 2004, plus d'un million d'Africains de l'Ouest ont émigré vers les principaux pays de l'OCDE⁹. Étant donné que nous parlons ici de l'Afrique et de l'UE, il est intéressant de noter que les enquêtes statistiques témoignent de l'immigration de plus de 620 000 personnes durant la période de référence, rien que dans les cinq États membres suivants : France, Royaume-Uni, Italie, Portugal et Belgique. L'exemple du Sénégal est encore plus probant : en 2004, plus de la moitié des émigrés sénégalais se sont rendus en Europe ou en Afrique du Nord.

Il faut noter que seuls 10 % à 12 % de la population mondiale vivent en Afrique, mais qu'actuellement un tiers des réfugiés mondiaux sont originaires d'Afrique. Ainsi, en 1990, sur les 16 millions de réfugiés dans le monde entier, 6 millions étaient originaires d'Afrique.

Pour conclure, on peut dire qu'en cas d'augmentation de la population, la force économique est proportionnelle ou sous-proportionnelle à la croissance de la population, que le nombre d'emplois est faible, tout comme les salaires, que le nombre d'emplois proposé recule – ce qui vaut généralement aussi pour le niveau du salaire – et que de nombreux Africains cherchent donc à vivre en dehors de leur région ou du continent, pour échapper aux conditions difficiles qui caractérisent leur pays. Ils privilégient de plus en plus les pays industrialisés et notamment l'Europe.

⁹ *États-Unis, France, Royaume-Uni, Italie, Portugal, Canada, Belgique, Suisse.*

La politique de l'UE – Esquisse de solutions envisageables

LE PARTENARIAT, UNE ISSUE POSSIBLE

Les réactions face à l'augmentation des mouvements migratoires divergent fortement. Dans les discussions scientifiques ou celles de la rue, on entend souvent les termes « forteresse Europe », « renforcement de la surveillance des côtes », « multiplication des expulsions », « construction d'un mur » et « recours à la marine et à l'armée de l'air ». Toutefois, il ne peut s'agir de solutions à long terme. Au contraire, un partenariat Europe-Afrique est plus que jamais nécessaire pour éviter une émigration incontrôlée vers l'Europe, où elle ne pourrait pas être absorbée et pour développer les ressources humaines en Afrique. En effet, les personnes mobiles physiquement le sont souvent aussi intellectuellement.

Et c'est aussi ainsi que l'UE voyait et continue à voir les choses. Elle devait réagir en matière de développement. Et elle a réagi en se basant sur trois éléments : le renforcement de la coopération au développement, la création d'un véritable partenariat entre les deux continents et le soutien des efforts visant à la création de l'Union africaine (UA).

Je souhaiterais me limiter ici au partenariat UE-UA.

CHRONOLOGIE

Voici une courte chronologie des principales étapes de l'instauration du partenariat entre les deux continents¹⁰ :

2000	Premier sommet UE-Afrique au Caire
2001	Création du NEPAD (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique)
2002	Création de l'Union africaine (UA)
2003	Mission <i>Artémis</i> au Congo
2005	Adoption de la Stratégie de l'Union européenne pour l'Afrique
2007	Adoption de la Stratégie commune UE-Afrique (lors du sommet de Lisbonne)
2008-2010	Mise en place d'un premier plan d'action

PRINCIPES DU PARTENARIAT

En décembre 2005, le Conseil européen a adopté la Stratégie de l'Union européenne pour l'Afrique, qui, à nouveau, n'avait pas été élaborée avec la participation directe des Africains. Sur la base de la Stratégie de l'UE pour l'Afrique, des représentants de l'Union et des pays africains ont élaboré une stratégie commune qu'ils ont adoptée lors du deuxième sommet UE-Afrique du 9 décembre 2007 à Lisbonne. La Stratégie de l'UE pour l'Afrique adoptée par le Conseil en 2005 reposait sur trois principes : un véritable partenariat passe par le dialogue avec le partenaire sur un pied d'égalité, une action subsidiaire et solidaire à l'égard de l'UA et un dialogue politique continu à divers échelons.

¹⁰ *Partenariat* : <http://www.operationspaix.net/Partenariat-Union-Europeenne,5175>

PLAN D'ACTION 2008-2010

La mise en œuvre de la stratégie passe par l'adoption de plans d'action d'une durée de trois ans. Le plan d'action 2008-2010 indique que « les partenariats doivent être considérés comme des relations politiques entre des parties intéressées qui se sont organisées volontairement autour d'une vision commune, dans l'intention de lancer des actions concrètes ». L'action de l'UE doit être subsidiaire, de manière à ce que puissent être prises les mesures adéquates destinées à satisfaire les souhaits de l'UA. Cette dernière considère le Conseil comme son partenaire naturel du côté de l'UE. Le premier plan d'action (2008-2010) comprend huit « partenariats » : paix et sécurité, démocratie et droits de l'Homme, commerce et infrastructures, respect des objectifs de développement du Millénaire, énergie, changement climatique, migration, mobilité et emploi, et enfin science et société de l'information.

Une troïka ministérielle de l'UE et de l'UA, qui se réunit deux fois par an, assure la mise en œuvre du plan d'action. Côté européen, elle est représentée par des représentants du Conseil, de la présidence et de la Commission européenne, et côté africain, il s'agit de représentants de la Commission de l'UA et des présidences précédente et suivante. Pour chacun des huit partenariats, des équipes élaborent des propositions concrètes auxquelles peuvent contribuer les acteurs non-étatiques et la société civile¹¹. Les chefs d'État et de gouvernement doivent se réunir tous les trois ans. Les Commissions de l'UE et de l'UA se réunissent chaque année. En outre, de nombreux contacts et groupes de travail au niveau parlementaire doivent être mis en place. Ceux-ci doivent être complétés par une coopération avec le Comité économique et social européen et le Conseil économique africain, ainsi que par des contacts entre les collectivités locales et la société civile. Enfin, la vocation intégrative des regroupements régionaux doit être encouragée : la CEDEAO en Afrique de l'Ouest, la CEEAC en Afrique centrale, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et la SADC en Afrique australe.

¹¹ <http://www.auswaertigesamt.de/diplo/de/Aussenpolitik/RegionaleSchwerpunkte/Afrika/EU-AfrikaStrategie.html>

PREMIERS RÉSULTATS

Les 20 et 21 novembre 2008 s'est tenue à Addis Abeba, le siège de l'UA, une troïka ministérielle. Lors de cette rencontre, un premier bilan de la mise en œuvre de la Stratégie commune UE-Afrique et du premier plan d'action a été tiré. La deuxième troïka ministérielle s'est réunie le 28 avril 2009 à Luxembourg, où s'est poursuivi le dialogue politique. Dans le domaine de la stratégie contre le changement climatique, les efforts visant à soutenir un dialogue global et multilatéral ont été renforcés et une stratégie commune avait été élaborée avant le sommet sur le climat à Copenhague. La déclaration commune constitue l'aboutissement de la 11^e troïka ministérielle à Addis Abeba. Elle reprend aussi les résultats de la conférence des ministres africains de l'Environnement sur le changement climatique, qui avait eu lieu à Alger le 20 novembre 2008 et abouti à la déclaration d'Alger sur le changement climatique en Afrique¹².

Dans le domaine de la paix et de la sécurité ont été soutenus les efforts de la Commission de l'UA visant à mettre en place des troupes d'intervention rapide ainsi que des mesures de lutte contre le terrorisme ou le commerce des armes. Pour la réalisation des mesures prévues dans le cadre du plan d'action, 300 millions d'euros ont été mis à disposition afin de financer les missions de maintien de la paix. Leur action sera renforcée par le mécanisme de réaction aux crises déclenché en cas d'urgence.

Les sciences, la société de l'information et l'espace font l'objet du huitième partenariat. Dans ce cadre, l'UA a déjà déterminé et développé 19 projets phares prioritaires. En 2010, les projets de recherche visant à l'amélioration des conditions sanitaires, de la sécurité d'approvisionnement en eau et de la sécurité alimentaire en Afrique pourront recevoir jusqu'à 63 millions d'euros¹³.

¹²<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/08/1853&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en>

¹³<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/09/1205&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en>

CONCLUSION

Depuis 2000, l'UE et l'Afrique s'efforcent de développer un partenariat susceptible d'intérêt pour les deux parties. Les structures développées jusqu'à présent font certes l'objet de critiques, parce que certains éléments du partenariat en sont restés au stade de la déclaration d'intention. Pratiquement aucun progrès substantiel n'est à noter. Les futures rencontres sont automatiquement considérées comme des succès, avant même qu'elles n'aient eu lieu. Toutefois, il faut aussi noter que compte tenu de la complexité des structures politiques et des problèmes existant dans de nombreux pays africains, une influence extérieure peut très difficilement s'exercer. L'UE s'est dès le début engagée dans les domaines particulièrement importants de l'énergie et de la bonne gestion politique. Par rapport à la première stratégie de l'UE (2005), il faut désormais noter le rôle de la consultation.

Le partenariat stratégique UE-Afrique utilise le potentiel suscité par les sciences et la technologie pour faire face aux défis de l'Afrique. L'UE souligne qu'elle ne souhaite pas uniquement travailler *pour* mais aussi *avec* l'Afrique. Outre le développement des structures adéquates, des efforts ont été réalisés dans le domaine de la lutte contre la propagation des armes légères et le terrorisme. Il convient d'associer davantage la société civile et le secteur économique, notamment du côté africain. Par le biais de la signature d'un accord intérimaire avec certains États, l'Accord de partenariat économique, dans sa forme actuelle, ne soutient pas véritablement le développement. L'un des objectifs de la stratégie consiste à promouvoir l'intégration régionale. Les parlements africains semblent trop faibles pour endosser le rôle moteur qui leur était attribué dans ces démocraties représentatives. En raison de la multiplicité des niveaux mentionnés précédemment, il existe des exigences fortes pour une coordination efficace de la coopération et des niveaux de dialogue.

Depuis 2000, l'UE et l'Afrique s'efforcent de mettre en place un partenariat qui leur soit favorable à toutes les deux. Il est évident qu'une coopération est dans l'intérêt des deux parties. Ce partenariat n'est pas seulement souhaitable mais aussi absolument nécessaire, pour une multiplicité de raisons dont je n'ai donné ici qu'un aspect. Ainsi, le

partenariat, comme tout partenariat, montre la voie à suivre. Il ne s'agit pas d'idéaliser. Il existe des domaines qui fonctionnent bien, d'autres mal, voire très mal. Il y a vingt ans, l'Afrique était encore sans aucun doute un objet pour les Européens. Et cette affirmation vaut d'ailleurs pour chaque continent. Il n'en allait pas différemment pour les Africains. Il faut faire comprendre aux Européens (et sans doute aussi aux Africains), qu'ils ont intérêt à voir leur voisin se développer. Les intérêts peuvent s'entrecroiser. Ce n'est qu'après que les structures mises en œuvre pourront être comprises et soutenues par les citoyens. Ensuite viendra la transformation de la qualité d'objet en sujet.

Les deux continents ont mis la première pièce à l'édifice. C'est à nous de faire en sorte que cette construction n'en reste pas là.

Traduction de l'allemand par Mathilde Durand.

LE PARTENARIAT « STRATÉGIQUE » DE L'UE AVEC L'AFRIQUE : UN OXYMORE ?

DANIEL C. BACH

Le partenariat stratégique Afrique-Union européenne (UE) a vocation à rompre avec une vision « caritative » du continent, en donnant un cadre rénové et une cohérence (« *treat Africa as one* », relations privilégiées avec l'Union africaine (UA), etc.) aux relations entre l'UE et l'Afrique. Cette mise en avant de modèles d'interaction destinés à renforcer les synergies euro-africaines, contraste avec le mouvement inverse que véhiculent les politiques de sécurisation des frontières de l'UE.

La mise en exergue de nouveaux modèles d'interaction

La Commission européenne a, de par sa nature, toujours été tentée par la production de schémas interrégionaux avec l'Afrique subsaharienne. Considérée comme un modèle lors de son lancement, la convention de Lomé est toutefois devenue au fil des années un symbole des dérives et des limites de rapports plus aptes à produire du « clientélisme collectif », selon la formule de Ravenhill, qu'à promouvoir un nouvel ordre économique international¹. De manière comparable, les ambitions assignées au partenariat euro-méditerranéen ne se sont pas concrétisées. La fracture euro-méditerranéenne s'est renforcée, y compris au regard des entraves à la circulation des hommes depuis le milieu des années 1970. Le seul modèle européen dont on peut dire qu'il a contribué à traiter les disparités de développement reste celui de l'élargissement.

Le partenariat stratégique lancé lors du sommet euro-africain de Lisbonne, en décembre 2007, tente d'innover face aux schémas fondés sur la libéralisation des échanges et la promotion de la « bonne »

¹ *Maurice est le seul État qui aura su convertir en un instrument de développement les instruments et ressources de la convention de Lomé.*

gouvernance. De fait, la diffusion de ces modèles est contestée ainsi qu'en témoigne l'enlisement du projet de Zone de libre-échange pour les Amériques, auquel font désormais écho la lenteur et parfois les blocages, dans les négociations sur les Accords de partenariat économique (APE) prévus par l'accord de Cotonou.

Un fil d'Ariane : la sécurisation des frontières de l'UE

Le processus de sécurisation des frontières de l'UE est un effet induit de la mise en œuvre de l'espace Schengen. La mise en place d'une libre circulation des personnes à l'intérieur des États européens concernés, a eu pour contrepartie une harmonisation et un durcissement des conditions d'accès à l'Europe. Les attentats terroristes du 11 septembre aux États-Unis, puis en Espagne et en Grande-Bretagne, ont conféré une dimension sécuritaire de plus en plus affirmée à cette logique.

Le sommet européen de Séville, en 2002, avait posé les bases de nouvelles formes de conditionnalité à l'égard des États tiers : les conditionnalités seraient négatives lorsque les États ne seraient pas disposés à coopérer avec l'UE en matière de contrôle ; elles pourraient également être positives, et impliquer l'octroi de transferts et de ressources financières. Lancé en 2005, le Plan Afrique de l'Espagne est devenu le prototype d'interactions fondées sur un accroissement de l'aide au développement en contrepartie d'une collaboration effective des États en matière de contrôle des flux migratoires.

Lancée en 2003, afin d'offrir une alternative aux États qui, voisins de l'UE, n'auraient pas vocation à en devenir membre, la Politique européenne de voisinage (PEV) porte également témoignage des préoccupations européennes de sécurisation des frontières extérieures de l'Union. L'un des effets induits de cette sécurisation des frontières de l'UE est la dévalorisation des rapports avec les États d'Afrique subsaharienne peu à mêmes, contrairement aux États du Maghreb, de se valoriser en tant que *limes* de l'UE.

Le partenariat stratégique a-t-il un sens ?

Le lancement du partenariat stratégique UE-Afrique est le reflet d'une conjoncture « critique ». Organisé quelques mois après la réunion du Forum Chine-Afrique, il s'inscrit en marge d'un mouvement général de réappréciation de la place de l'Afrique et donc des capacités de manœuvre de ses dirigeants dans les négociations internationales².

L'objectif affiché du partenariat UE-Afrique était particulièrement ambitieux et tranchait par rapport au processus de banalisation des relations euro-africaines inscrit dans l'accord de Cotonou. La Stratégie commune UE-Afrique (*Joint Africa-EU Strategy* ; JAES) entend promouvoir une relation à la fois plus explicitement politique et plus globale, en ciblant des domaines de compétences (les 8 domaines prioritaires) qui relèvent du commerce, de l'aide publique au développement (APD), du transfert de normes, de la politique étrangère, de la défense, mais aussi des migrations, de la mobilité et de l'emploi. Pour ce faire, est affirmée la nécessité de traiter l'Afrique en tant qu'entité unique, y compris à travers le rôle pivot désormais conféré à l'Union africaine et à sa Commission – l'UA est ainsi représentée es qualité à Bruxelles (mission permanente), de même que l'UE l'est auprès de l'UA (délégation).

Au fil des deux années qui viennent de s'écouler, une succession de clarifications et recadrages a restreint de manière significative la portée du projet. La JAES n'a pas vocation à se substituer aux instruments existants (Cotonou, Euro-méditerranée), n'a aucune valeur juridique contractuelle et n'implique, du point de vue de la Commission, pas de mise à disposition de moyens financiers supplémentaires. La mise en œuvre du Partenariat repose sur une coordination internationale confiée à de nouvelles structures, les groupes d'experts conjoints. Toutefois, à l'issue de près d'une année de discussion, la 11^e troïka ministérielle UE-Afrique a finalement décidé, en novembre 2008, que ces groupes ne

² Daniel Bach, « *The European Union and China in Africa, in Kweku Ampiah* », Sanusha Naidu (dir.), *Crouching Tiger, Hidden Dragon? China and Africa: Engaging the World's Next Superpower*, University of Kwazulu Natal Press, 2008.

seront que « des organes informels à la composition non-limitée qui ne prennent pas de nouvelles décisions ou initiatives politiques » contrairement à ce qui avait été initialement suggéré³. À ceci s'ajoute le mouvement parallèle de durcissement et de sécurisation des frontières de l'UE qui, à travers ses multiples ramifications, mine la légitimité des ambitions affichées par l'Union.

³ Veronika Tywuschik, Andrew Sherriff, *"Beyond Structures? Reflections on the Implementation of the Joint Africa-EU Strategy"*, Maastricht: ECDPM, Discussion Paper, n°87, 2009, p. 9.

LES ASPECTS CULTURELS

L'UNIFICATION DE L'ALLEMAGNE ET L'ENSEIGNEMENT DE L'ALLEMAND EN AFRIQUE : L'EXEMPLE DU SÉNÉGAL

MAMADOU DIOP

La première école française a été ouverte le 7 mars 1817 à Saint Louis, ancienne capitale du Sénégal. Cette école, dont la mission était avant de tout de civiliser et d'assimiler les peuples colonisés, était l'un des plus importants maillons du système colonial. En 1920, le Lycée Faidherbe, premier établissement secondaire, fut ouvert dans la même ville. Dans ce nouvel établissement, l'allemand était enseigné à côté du français et d'autres langues étrangères. On lui accorda même le statut de deuxième langue vivante étrangère (LV2), ce qui l'éleva au même rang que l'anglais. L'enseignement de la langue allemande, comme d'ailleurs celui de toutes les matières, était pris en charge par des coopérants français et enseigné avec des manuels de la métropole.

Lorsque le Sénégal accéda à la souveraineté internationale, on assista au retrait progressif des coopérants français. C'est ainsi que l'enseignement de l'allemand commença à être pris progressivement en charge par l'Allemagne. Cette période est marquée par un fort engagement de ce pays qui se manifesta par le remplacement des manuels français par des livres produits en Allemagne. La conception par des Africains de manuels, d'abord *Yao lernt Deutsch* et ensuite *Ihr und Wir* est financée par la République fédérale d'Allemagne (RFA). Ce pays participa aussi de manière accrue à la formation des enseignants et un Département d'allemand (Département de Langues et civilisations germaniques) fut ouvert à l'UCAD (Université Cheikh Anta Diop de Dakar) pour la formation de germanistes. Ceux qui étaient obligés d'aller à Abidjan pour suivre ces études eurent la possibilité de le faire maintenant dans leur

propre pays. C'était la période de vaches grasses de l'enseignement de l'allemand au Sénégal.

En 1990, l'Allemagne réunifiée devait naturellement recentrer sa politique pour mieux faire face aux exigences de la réunification. Il fallait d'abord reconstruire les régions nouvellement réintégrées à la RFA et éliminer ainsi progressivement les inégalités nées de la division. Tant de défis donc à relever par les nouvelles autorités de l'Allemagne réunifiée. Par ailleurs, les pays de l'ancien bloc de l'Est, voisins de l'Allemagne, constituaient un marché économique à conquérir. Un recentrage et une réorientation de la politique de l'Allemagne s'imposaient donc et on assista à une réduction drastique des moyens accordés à l'enseignement de la langue et la culture allemandes dans le monde. Ainsi, au Sénégal, les investissements au profit de cet enseignement furent réduits au strict minimum. Il s'ensuivit une pénurie chronique de manuels d'enseignement et la réduction des bourses de perfectionnement en Allemagne accordées aux étudiants et enseignants sénégalais. À l'euphorie des années 1970 et 1980 succéda le découragement. C'était pour ainsi dire la période de vaches maigres de l'enseignement de l'allemand.

Les problèmes ont été accentués par la passivité du gouvernement sénégalais qui n'a pas su se préparer pour prendre la relève de l'Allemagne. Il importe désormais d'apporter des solutions urgentes aux problèmes posés par le désengagement de l'Allemagne. Ceci passe avant tout par la prise en charge totale de l'enseignement par l'État sénégalais, une bonne coordination des différents secteurs de l'enseignement, d'une part le moyen, le secondaire et le supérieur, d'autre part le Département d'allemand et la Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation (FASTEF), et aussi la diversification des filières et des partenaires. En un mot, il faut désormais se prendre en charge soi-même et renoncer à la politique de la main tendue. Avec les cadres sénégalais (les multiplicateurs et les inspecteurs généraux de l'enseignement) formés dans les universités germanophones, il est sans doute possible de trouver des solutions adéquates aux problèmes de l'enseignement de l'allemand au Sénégal.

POUR UNE MÉMOIRE ET HISTOIRE TRANSNATIONALES ALLEMAGNE- FRANCE-AFRIQUE

CONSIDÉRATIONS APOLITIQUES D'UN ALLEMAND
FRANCISANT | INGO KOLBOOM

*L'identité européenne ne sera pas façonnée sans l'apport
de ceux qui ont contribué à sa grandeur.
Nous autres originaires d'Afrique regardons l'Europe et espérons,
pour son salut, qu'elle nous regarde aussi ...
Alain Mabanckou (2009)¹*

Lorsque j'ai pris connaissance du programme, ainsi que du nombre de collègues-experts censés parler de politique, de diplomatie, d'économie, de langue et de culture relatives à l'Afrique, je me suis demandé à quoi servirait ma présence ici – sinon au seul plaisir d'être parmi vous et de me retrouver sur un terrain où l'Afrique a une présence continue, ne serait-ce que dans la beauté d'une ville qui fut un port stratégique dans la « traite des noirs » ou, à l'inverse, dans les paroles d'un certain Baron de La Brède et de Montesquieu qui fut le premier à détruire les arguments des esclavagistes avec une ironie accablante². Et je me demandais : que puis-je vous apporter de nouveau ? Ma confusion fut encore plus grande à la vue du titre de ma conférence figurant sur le programme, « Europe, Francophonie et Afrique », titre passe-partout, flou et pêle-mêle, visiblement né dans les circonstances euphoriques en marge d'une soutenance de thèse à Paris en décembre dernier. Comment

¹ Alain Mabanckou, *L'Europe depuis l'Afrique, Illustrations : Christophe Merlin, Paris, Naïve, 2009, p. 45.*

² Cf. Montesquieu, *De l'esprit des lois (texte de 1758) : Livre XV. - Comment les lois de l'esclavage civil ont du rapport avec la nature du climat ; Livre XVI. - Comment les lois de l'esclavage domestique ont du rapport avec la nature du climat : http://classiques.uqac.ca/classiques/montesquieu/de_esprit_des_lois/de_esprit_des_lois_tdm.html*

me tirer de l'affaire, sans avoir l'air du mouton noir dans cette assemblée³ ?

Un pays peut en cacher un autre ...

Devrais-je analyser, dans une perspective allemande, cette passion spécifiquement française pour ce continent africain dont la France partage les rives et sur lequel elle commença à jeter ses regards possesseurs une fois les réticences colonialistes surmontées dès Jules Ferry ? En effet, ne vaudrait-il pas la peine de jeter un regard « autre », voire transnational sur l'aventure française coloniale en Afrique, sur son apogée, son déclin, ses vestiges nostalgiques, ses fractures coloniales et sur ses projections futures ? Autrement dit, peut-on comprendre et faire comprendre la France *sans* son passé africain, *sans* ses fascinations et syndromes colonialistes, *sans* ses souvenirs africains, *sans* ses ambitions d'une francophonie vivante dont le centre de gravité bat dans ladite « Afrique noire » ?

Et – autrement dit – peut-on comprendre, faire comprendre cette Afrique *sans* la France, *sans* ses vestiges culturels, linguistiques et politiques, sans sa légende française ? Ce n'est certes pas seulement une question sur la fameuse « Françafrique », les questions concernent des domaines tels la littérature, les beaux-arts, les visions philanthropiques. Écoutons Jean Guéhenno, dans son récit d'un premier voyage en Afrique noire, publié en 1954 : « On parle beaucoup de l'Union française. Elle est un fait juridique, politique, économique. Il faut oser dire qu'elle n'est pas encore un fait humain, puisqu'elle n'est pas encore dans le cœur des hommes. [...] Si nous n'avons pas seulement souci du profit immédiat et de faire des manœuvres pour qui en a besoin, s'il s'agit d'ajouter des forces à des forces, des espoirs à des espoirs et de fonder dans le cœur des hommes l'Union française, une grande province du monde futur,

³ *Cependant, je me suis exprimé dans d'autres occasions de manière plus « politique » sur l'Afrique et les politiques allemande et française envers l'Afrique ; cf. Ingo Kolboom, « Gemeinsame Öffnung auf Afrika ? Deutsche und französische Afrikapolitik », in Dokumente, Zeitschrift für den deutsch-französischen Dialog, n°1, 2004, p. 49-59.*

toutes nos chances sont liées à la valeur de notre foi, et notre pouvoir à notre volonté de lumière »⁴.

Et ne retrouvons-nous pas de tels désirs quasi symbiotiques dans les paroles d'un Léopold Sédar Senghor qui, en prenant pour thème « Le français, langue vivante » dans un célèbre numéro de la revue *Esprit* en 1962, y exalte la « francophonie », « cet Humanisme intégral, qui se tisse autour de la terre : cette symbiose des 'énergies dormantes' de tous les continents, de toutes les races, qui se réveillent à leur chaleur complémentaire »⁵ ?

Eh bien oui, nous méconnaissions la France, son ambition de jouer un rôle dans le monde et dans la francophonie si nous ignorons cette dimension franco-africaine bien ancrée encore dans sa mémoire collective, même si – respectons les paradoxes – un Édouard Herriot, homme politique et chef de gouvernement dans les années 1920, savait écrire, en 1933, en pleine ambiance d'enthousiasme colonial, un livre sur *La France dans le monde*⁶ sans mentionner l'Afrique ! Et ce qui est vrai pour la France, l'est aussi pour l'Afrique. De plus, nous les méconnaissions toutes les deux si nous ignorons leurs interactions intimes, qu'elles soient visibles ou cachées, ne serait-ce que le concept de la « négritude » née dans des circonstances parisiennes, ou la « formation hypothétique d'une légende africaine » prospectée par Robert Delavignette dans son livre *L'Afrique Noire française et son destin*⁷.

En effet, la relation France-Afrique est, pour ne citer que Jean-Christophe Rufin, un « puissant sujet de fantasmes, un lieu où s'affrontent des pulsions primaires assez largement irrationnelles, tout cela recouvrant une réalité simple, assez prosaïque et surtout beaucoup plus fragile, dominée de part et d'autre par un immense besoin d'affection

⁴ Jean Guéhenno, *La France et les Noirs*, Paris, Gallimard, 1954, p. 137.

⁵ www.senghor.francophonie.org/?page=senghorfrancophonie_chronologie

⁶ Édouard Herriot, *La France dans le monde*, Paris, Hachette, 1933.

⁷ Robert Delavignette, *L'Afrique Noire française et son destin*, Paris, Gallimard, 1962, pp. 200 et s.

inassouvie »⁸. Et il ne faut pas s'étonner que la littérature courante en ait fait, en France, la « Marylin Monroe de la science politique »⁹.

Une certaine Afrique « allemande » ...

Changeons maintenant de perspective et quittons ce qui paraît évident en France et ce qu'il faut réapprendre aux Allemands intéressés par la France et l'Afrique. Du côté allemand, nous avons l'air, lorsque nous parlons aujourd'hui de l'Afrique, d'être des intrus qui viennent de loin puisque notre mémoire collective paraît être orpheline d'une dimension africaine quelconque. Est-ce vrai ? Sachant que l'oubli fait partie intégrale du fonctionnement de la mémoire collective, il faut remonter aux sources archéologiques de notre mémoire allemande. Je ne vais pas vous retracer l'histoire du colonialisme allemand de l'Empire de Guillaume II en Afrique, cette brève aventure des « Deutsche Schutzgebiete », tels que le « Deutsch-Südwestafrika », le « Togoland », le « Kamerun », le « Deutsch-Ostafrika » et le « Deutsch-Witu », aventure passée depuis aux oubliettes pour n'être plus le domaine de spécialité que de quelques historiens¹⁰.

Ce que j'aimerais partager avec vous, dans un premier mouvement apparemment très personnel, c'est une mémoire germano-africaine que ma génération est peut-être la dernière à pouvoir transmettre et qui est en quelque sorte moins due à l'Afrique en tant que telle qu'au « vide-oubli » idéologique dans l'Allemagne post-nazie d'après-guerre, dans les années 1950. Imaginez : les seuls livres de jeunesse que je trouvais dans la bibliothèque de mon père, instituteur de campagne dans le Nord

⁸ Préface de Jean-Christophe Rufin, in Yves Gounin, *La France en Afrique. Le combat des Anciens et des Modernes*, Bruxelles, Éditions De Boeck Université, 2009, pp. 5-6, 5.

⁹ *Ibid.* Cf. également Hélène d'Almeida-Topor, *L'Afrique*, Collection « Idées Reçues », Paris, Le Cavalier Bleu, 2e éd., 2009.

¹⁰ Cf. Sebastian Conrad, *Deutsche Kolonialgeschichte*, Munich, Beck, 2008 ; Winfried Speitkamp, *Deutsche Kolonialgeschichte*, Stuttgart, Reclam 2005 ; Henri Brunschwig, *L'expansion allemande outre-mer du XVe siècle à nos jours*, Paris, PUF, 1957 ; Robert Cornevin, *Histoire de la colonisation allemande*, Paris, PUF, 1969 ; cf. également le site web « Deutsche Schutzgebiete - Die Kolonien des Deutschen Reiches » : www.deutsche-schutzgebiete.de/deutsche-kolonien.htm

de l'Allemagne, ce furent ses propres livres d'aventure dont l'action se déroulait dans les « Deutsche Schutzgebiete » en Afrique, cédés en 1919! Et moi, de me plonger et de me perdre dans l'univers des aventures des *Deutsche Jungen in Steppe und Busch* (*Garçons allemands dans la steppe et en brousse*) diffusées par une multitude de maisons d'éditions spécialisées dans la nostalgie coloniale après la Première Guerre mondiale, telles le Safari-Verlag à Berlin¹¹. Vivant dans le grand silence des parents, ignorant le monde tel qu'il fut après 1919 et le monde tel qu'il fut après 1945, ignorant les nouvelles réalités et irréalités allemandes, je découvris et je revis l'Afrique « allemande », ignorant sa mort prématurée, la combinant avec des images floues d'Albert Schweitzer que je croyais aussi allemand et aussi bon que moi¹².

D'un point de vue analytique, on voit bien que le jeune garçon d'après-guerre que j'étais vivait une « présence africaine » au prix d'une histoire allemande refoulée. Drôle de manière de jeter les bases d'une future passion pour l'Afrique, beaucoup plus réaliste et surtout recyclée à l'adolescence et à l'âge adulte par une traversée intellectuelle de la France et de la francophonie, comme ont pu le faire beaucoup de mes collègues allemands qui ont prolongé leur passion de la France vers l'Afrique. Ce « détour » via feu un mythe colonial germano-africain, voire euro-africain, pour se retrouver dans l'humanisme d'Albert Schweitzer et finalement dans une francophilie franco-africaine, fut-il à la fin l'acte de « résilience »¹³ d'un jeune garçon allemand vivant sous le poids du silence post-nazi de l'Allemagne d'après-guerre ?

¹¹ Par exemple : Bernhard Voigt, *Im Schülerheim zu Windhuk. Deutsche Jungen in Steppe und Busch*, Berlin; *Safari Verlag, s.d.* ; *idem*, *Auf dorniger Pad*, Berlin, *Sarafi Verlag*, 1936 ; *idem*, *Der Südafrikanische Lederstrumpf*, 3 vol., Potsdam, *Voggenreiter*, 1934, 1936, 1937. Cf. les analyses critiques d'Amadou Booker Sadjj, *Das Bild des Negro-Afrikaners in der Deutschen Kolonialliteratur (1884-1945). Ein Beitrag zur literarischen Imagologie Schwarzafrikas*, Berlin, *Reimer*, 1985 ; Thomas Keil, *Die postkoloniale deutsche Literatur in Namibia (1920-2000), Thèse de doctorat, Université de Stuttgart*, 2003 (<http://elib.uni-stuttgart.de/opus/volltexte/2003/1495>).

¹² Cf. le film actuel de Gavin Millar « *Albert Schweitzer - Ein Leben für Afrika* » (Allemagne/Afrique du Sud 2009).

¹³ Au sujet de la « résilience » comme conception psychanalytique de « guérison » cf. Boris Cyrulnik, *Un merveilleux malheur*, Paris, Odile Jacob, 2002; et *idem*, *Parler d'amour au bord du gouffre*, Paris, Odile Jacob, 2004.

Je viens de mentionner la « négritude », courant littéraire et philosophique francophone, à la fois discours franco-africain et affirmation identitaire africaine, sujet obligatoire au programme de tous ceux qui étudient la littérature francophone¹⁴. En dehors de la petite chapelle des spécialistes de la « négritude » et des écrits de Senghor, qui sait encore que l'inspiration de cette affirmation identitaire africaine anti-coloniale, développée dans un contexte bien parisien, puise elle-même dans les lectures senghoriennes des écrits du jeune Goethe ? Sommes-nous nombreux à nous souvenir de la phrase de Senghor à la Paulskirche de Francfort en 1968 : « La découverte simultanée des cultures de l'Afrique noire et du mouvement du 'Sturm et Drang' fut, au moins pour moi, d'une importance décisive pour la formation de la notion de négritude. » (« *Die gleichzeitige Entdeckung der schwarzafrikanischen Kulturen und der deutschen Bewegung des Sturm und Drang war, zumindest für mich, von entscheidender Bedeutung für die Herausbildung des Begriffs der Négritude* »)¹⁵ ?

Et sommes-nous nombreux à nous souvenir, dans ce même contexte, de l'ethnologue allemand Leo Frobenius dont les écrits sur l'Afrique, dès 1912, remirent en cause les bases idéologiques du colonialisme européen et qui eurent une grande influence sur les théoriciens et poètes de la négritude ? Notamment sur le jeune Senghor qui connaissait bien l'ouvrage de référence de Leo Frobenius, *Kulturgeschichte Afrikas*.

¹⁴ Cf. János Riesz, « Négritude, Frankophonie und afrikanische Kultur – Léopold Sédar Senghor als Paradigma », in: Ingo Kolboom / Bernd Rill (dir.), *Frankophonie – nationale und internationale Dimensionen*, Munich, Hans-Seidel-Stiftung, 2002, p. 99-108:

www.hss.de/uploads/tx_ddceventsbrowser/argumente_materialien_35.pdf

¹⁵ Cité in Leo Kreuzer, « Ein Gespenst geht um in Afrika - das Gespenst des Pantheismus. Goethe und Senghor oder die erstaunliche Entdeckung der Négritude aus dem Geist des "Sturm und Drang" », *Frankfurter Rundschau*, 28.08.1999 (édition spéciale à l'occasion du 250e anniversaire de Goethe) : www.leokreuzer.de/htm/02_13.htm ; cf. Jakob Vogel, « Senghor et l'ouverture culturelle de la RFA en 68. Pour une histoire transnationale Allemagne-France-Afrique », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°94, 2007 (http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=VING_094_0135) ; cf. également sa pensée sur Goethe à l'occasion de « L'Année Goethe 1949 », « Le message de Goethe aux Nègres Nouveaux », *Liberté 1*, pp. 83-86, p. 85, cité in János Riesz, « Négritude, Frankophonie und afrikanische Kultur – Léopold Sédar Senghor als Paradigma », art. cit., p. 103.

Prolegomena zu einer historischen Gestaltenlehre (Histoire de la civilisation africaine), paru en 1933. Senghor rendit hommage à ce grand autodidacte en écrivant que « Frobenius avait rendu à l'Afrique sa dignité et son identité »¹⁶ ! Et de dire : « Mais quel coup de tonnerre, soudain, que celui de Frobenius ! ... Toute l'histoire et toute la préhistoire de l'Afrique en furent illuminées jusque dans leurs profondeurs. Et nous portons encore, dans notre esprit et dans notre âme, les marques du maître, comme des tatouages exécutés aux cérémonies d'initiation dans le bois sacré »¹⁷.

L'influence de la pensée de Goethe et des études de Frobenius sur les protagonistes de la « négritude » et sur d'autres élites africaines, leur contribution à une reconnaissance, voire à une auto-affirmation des cultures africaines comme cultures propres, dignes de respect et d'admiration, ne rappellent-elles pas un patrimoine intellectuel qui n'était pas forcément et uniquement censé être un savoir eurocentrique au service des empires coloniaux, à savoir des impérialismes européens – comme vient de le démontrer l'Américaine Suzanne Marchand¹⁸ à l'exemple de l'œuvre des orientalistes allemands entre 1830 et 1930 ?

Deux solitudes ...

Aujourd'hui, je rencontre plus de germanistes en Afrique, même s'ils sont de moins en moins nombreux, à connaître les écrits de Frobenius et l'influence de Goethe sur la pensée africaine¹⁹ que d'africanistes français ou francophones. Au danger de me tromper dans ma perception, ne faudrait-il pas se plaindre de la perte d'une ancienne vision euro-africaine

¹⁶ Source: http://de.wikipedia.org/wiki/Leo_Frobenius

¹⁷ Je dois cette citation à Hans-Jürgen Heinrichs, Senghor/Forbenius : une parenté spirituelle. Présence Senghor : 90 écrits en hommage aux 90 ans du poète-président, *Coordonné par Édouard J. Maunick. Profils, Paris, UNESCO, 1997: www.unesco.org/dialogue/fr/senghorheinrichs.htm*

¹⁸ *Suzanne Marchand, German Orientalism in the Age of Empire. Religion, Race and Scholarship, New York, Cambridge University Press, 2009.*

¹⁹ Cf. Michael Roeder, „Wieso lebt Goethe in Afrika?“, *Neues Deutschland, 10.10.2009 / Menschen & Leben: <http://www.neues-deutschland.de/artikel/157102.wieso-lebt-goethe-in-afrika.html> ; Amadou Booker Sadij (dir.), Goethe lebt in Afrika. Goethe vivant en Afrique, Berlin: LIT, 2009.*

qui incluait les mondes franco-africain et germano-africain ? Ne faudrait-il pas nous joindre aux appels en faveur d'une « histoire transnationale Allemagne-France-Afrique », comme vient de le faire mon collègue allemand Jakob Vogel dans la revue d'histoire *Vingtième Siècle*²⁰ ? Ne faudrait-il pas faire appel – en guise de conclusion – à la réconciliation de ces « deux solitudes » dans le sens original de Rainer Maria Rilke qui évoquait sous ce titre l'amour et le respect mutuel que peuvent éprouver l'un pour l'autre deux êtres forcément différents, « Liebe, die darin besteht, daß zwei Einsamkeiten einander schützen, grenzen und grüßen » – « L'amour : deux solitudes se protégeant, se complétant, se limitant, et s'inclinant l'une devant l'autre »²¹.

²⁰ Jakob Vogel, « Senghor et l'ouverture culturelle de la RFA en 68. Pour une histoire transnationale Allemagne-France- Afrique », art. cit. Une telle vision « transnationale » ne s'incarne-t-elle pas, à un autre niveau (littéraire), dans le parcours de Wilfried N'Sondé, originaire du Congo-Brazzaville, ayant grandi dans un quartier populaire de la banlieue parisienne, installé depuis une quinzaine d'années à Berlin où il écrivait son roman *Le cœur des enfants léopards* (Paris, Actes Sud, 2007; traduction allemande *Das Herz der Leopardenkinder*, Munich, Antje Kunstmann, 2008) ?

²¹ Rainer Maria Rilke, *Briefe an einen jungen Dichter*, An Franz Xaver Kappus, Rom, am 14. Mai 1904 : <http://www.rilke.de/briefe/140504.htm>

LES VALEURS EN POLITIQUE ÉTRANGÈRE : DE LA COOPÉRATION DES INTÉRÊTS ET DE LA MORALE

GERHARD WAHLERS

En politique étrangère, lorsque nous parlons de valeurs, il s'ensuit généralement assez vite une querelle de principe sur ce qui, des intérêts ou de la morale, influence ou devrait influencer le plus les agissements des États. Si cette dichotomie peut être utile à des fins académiques, elle conduit à la confusion dans la pratique politique. En effet, il est difficile de dissocier les valeurs et les intérêts lorsque les démocraties souhaitent formuler et mettre en œuvre une politique extérieure ciblée.

Ceci est pour nous, Européens, d'une importance fondamentale. Ainsi, l'article 3, paragraphe 1 du traité de Lisbonne stipule que « l'Union a pour but de promouvoir la paix, ses valeurs et le bien-être de ses peuples ». Nos intérêts, à savoir la sécurité, la paix et la prospérité, ne peuvent être garantis durablement que si nous renforçons nos valeurs. Ces valeurs découlent de la conception chrétienne de l'Homme, selon laquelle l'Homme est à l'image de Dieu. Les chrétiens reconnaissent l'Homme comme un individu qui dispose de droits inaliénables. Cette conception chrétienne marque aussi une bonne partie de la conception laïque du monde, du moins dans les États occidentaux.

Cette conception conduit toutefois à deux contradictions en matière de politique étrangère. La première concerne la distinction entre l'universalisme de notre conception du monde d'une part et le relativisme culturel d'autre part. La deuxième tension tient à l'opposition entre notre forte exigence morale d'une part et la réalité souvent moins rose de notre action d'autre part. Ces deux contradictions sont insolubles et nous devons consciemment les entretenir.

Il convient de s'en tenir à l'universalité de nos valeurs, sans toutefois apparaître irrespectueux ou chauvin à l'égard des autres cultures. La valeur universelle des droits de l'Homme n'est pas contradictoire avec la diversité culturelle et l'autonomie. En revanche, un relativisme égalitaire du « *anything goes* » (tout est accepté) menace les bases de la civilisation humaine. Ainsi, c'est à juste titre que le président du groupe parlementaire CDU-CSU au Bundestag, Volker Kauder, a écrit dans la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, qu'« en l'absence d'une croyance inébranlable dans la valeur universelle des droits de l'Homme, [alors] il manquerait aussi une ligne directrice fiable pour l'action en matière de politique étrangère ».

La contradiction entre les exigences relatives à notre action et sa réalité doit sans cesse faire l'objet d'un nouvel équilibre politique. La politique internationale est trop complexe pour qu'il n'y ait qu'une seule modalité d'action qui soit toujours valable. Au contraire, toutes les formes de pure idéologie étatique ont toujours conduit à l'oppression et au déclin. Pour parvenir à ses objectifs de politique étrangère, pour développer une politique, il convient d'être pragmatique, et non de se positionner sur le plan idéologique.

En politique, on se trouve donc toujours sur la corde raide. D'un côté, il est nécessaire d'associer aussi les régimes impopulaires, notamment lorsqu'ils dirigent des pays puissants, afin de trouver des solutions aux problèmes mondiaux et de pousser à des modifications progressives. D'autre part, à partir de notre échelle de valeurs, nous devons définir précisément des lignes au-delà desquelles l'attitude est inacceptable et doit donc être sanctionnée.

Il s'agit actuellement d'une mission particulièrement difficile car d'une part l'influence occidentale diminue, toutes proportions gardées, et d'autre part bon nombre des puissances émergentes, comme la Chine par exemple, ne partagent pas notre consensus sur les valeurs. Elles mènent donc de ce fait des politiques d'autant plus strictes visant à défendre leurs intérêts. C'est d'ailleurs ce que l'on a pu observer récemment au sommet de Copenhague. Toutefois, il est vrai aussi que dans le contexte de la mondialisation, aucun État ne peut durablement

traiter les droits de l'Homme avec mépris s'il souhaite garantir la stabilité et le bien-être de sa population.

Il est donc primordial que nous, Occidentaux, nous nous portions garants, avec patience, obstination et finesse, de ce qui a fait notre grandeur mais aussi de ce qui a permis le progrès mondial, à savoir la liberté, l'égalité, la tolérance, la transparence et les droits fondamentaux. Cette attitude s'observe à petite échelle, quand la chancelière Angela Merkel notamment rencontre le Dalaï-Lama ou révisé la politique allemande de son prédécesseur à l'égard de la Russie. Elle doit aussi être visible à grande échelle, dans la mise en place d'institutions internationales telles que l'ONU ou le G20. À cet égard, la mise en œuvre de ces valeurs dans notre politique étrangère reste, pour nous tous, une mission et un défi.

Traduction de l'allemand par Mathilde Durand.

CONCLUSION

NOTRE AVENIR COMMUN

STEPHAN MARTENS

Sous l'égide du président fédéral Horst Köhler, trente-deux organisations d'aide humanitaire collaborent à l'initiative « Ensemble pour l'Afrique ». Dans une tribune parue le 1^{er} juin 2007 dans la *Frankfurter Rundschau*, H. Köhler écrit que « dans un monde de plus en plus interdépendant, nous sommes tous tributaires les uns des autres. Aucun État et aucun groupe d'États ne peut garantir sa prospérité en faisant cavalier seul. C'est pourquoi je m'engage en faveur d'une coopération avec l'Afrique sur la base d'un vrai partenariat. Portons un autre regard sur l'Afrique. C'est un continent d'avenir ». Avant l'unification, la République fédérale d'Allemagne (RFA) se préoccupait surtout de l'état des droits de l'Homme et de l'aide au développement. La République démocratique allemande (RDA) menait une politique africaine, mais sa présence militaire et idéologique était liée à la Guerre froide et à la politique soviétique. À partir du milieu des années 1990, l'Allemagne manifeste un regain d'intérêt pour le continent africain, en raison de sa souveraineté recouvrée et de son action de plus en plus intégrée dans la PESC et la PESD, mais prend véritablement conscience des réalités nouvelles : depuis le 11 septembre 2001, au plus tard, elle est convaincue que sa sécurité peut être également menacée par des événements dans des régions très lointaines. En 2006, des soldats allemands ont d'ailleurs pris part à la mission d'observation de l'ONU au Congo-Kinshasa. Ce n'est pas un hasard si la présidence allemande du G8, en 2007, a insisté sur des initiatives en faveur de l'Afrique.

Berlin entend aussi jouer un rôle plus affirmé sur la scène internationale et ne plus se contenter du rôle « d'intermédiaire neutre » avec le seul souci de l'aide humanitaire. L'Allemagne avait participé au partage colonial de l'Afrique, lors de la Conférence de Berlin en 1885, elle était

présente au Cameroun, au Togo, en Namibie et en Afrique de l'Est. L'empire colonial allemand ayant cependant duré peu de temps (jusqu'en 1918), il n'a pas suscité des affinités et des conflits, des nostalgies et des peurs dans la même mesure que les empires coloniaux d'autres sociétés. De même, l'Allemagne n'a pas connu les conflits souvent douloureux provoqués par la décolonisation après 1945, qui ont contribué, en France et en Grande-Bretagne notamment, à ancrer l'héritage colonial dans la mémoire collective nationale. Elle bénéficie ainsi d'une image plutôt positive auprès de nombreux pays africains et n'hésite donc pas à faire du lobbying dans sa quête d'un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU.

Les cartes de la géopolitique sont aujourd'hui complètement redistribuées. C'est le processus de mondialisation qui a vraiment ouvert le monde et qui pose l'énigme de savoir si les civilisations vont inévitablement aux conflits ou si une nouvelle manière d'être dans le monde et un nouvel humanisme sont en train de s'inventer. La mondialisation oblige les Européens, les Français et les Allemands en premier lieu, à s'entendre, à réfléchir ensemble. Pour faire évoluer au niveau européen les relations avec les autres continents, en particulier l'Afrique, il faudra une révolution des esprits et des comportements. Cinquante ans après les indépendances, la France n'a pas de projet affirmé en Afrique. Incapable de rompre vraiment avec la tradition « françafricaine », elle voit son influence contestée jusque dans son pré-carré, notamment par les États-Unis et la Chine. Il faut bien voir que le système international du XXI^e siècle sera décentré et doté d'une multiplicité de pôles de décision. Ce rééquilibrage est, sur le plan historique, une véritable révolution, qui clôt le cycle long de deux siècles de la prépondérance occidentale. Il marque le retour, dans des conditions nouvelles, à la configuration mondiale polycentrique qui a précédé la « grande divergence » entre l'Europe et le monde extra-européen.

Les Européens ne doivent pas observer en spectateurs passifs les événements du monde. Il ne faut pas s'enfermer dans les oppositions, mais amplifier des initiatives et renforcer les objectifs de solidarité. L'œuvre de l'Union européenne (UE) est porteuse d'une promesse rayonnante de liberté et de prospérité, c'est bien ce que nous pouvons

retenir comme leçon essentielle de la chute du Mur de Berlin. L'Afrique est en mutation, une nouvelle dynamique est née. Les Africains, malgré les difficultés et toutes les tragédies, ont pris eux-mêmes des initiatives importantes ces dernières années en vue du règlement des problèmes sur leur continent. La création de l'Union africaine (UA) et le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) sont des signes encourageants d'une nouvelle pensée. Si les Africains doivent de toute urgence s'attaquer aux facteurs endogènes qui compromettent les efforts en vue de l'amélioration de leur condition, il est tout aussi vrai que de nombreux facteurs exogènes conditionnent leur sort et méritent d'être sérieusement pris en compte dans la politique des États membres de l'UE. Si les Allemands ne peuvent pas ignorer la francophonie et s'il existe incontestablement un climat de concurrence sur le plan économique et commercial entre Français et Allemands, il s'agit aussi d'inscrire leur entente dans une politique européenne commune. Ne nous faisons pas d'illusions : les politiques africaines de Paris et de Berlin ne sont pas sous-tendues par des considérations philanthropiques. Mais la défense de certains intérêts ne doit pas empêcher que nos responsables politiques s'investissent pleinement dans la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance, dans la résolution des conflits et dans la protection de l'environnement, non pas simplement pour contenir les flux migratoires en provenance des pays africains, mais aussi et surtout en vue de bâtir un vrai partenariat euro-africain. Et nous savons parfaitement bien que l'intimité entre la France et l'Allemagne est sans égale en Europe et dans le monde. Les dossiers européens n'avancent pas si le moteur franco-allemand est en panne. Nous entraînons tout le monde lorsque nous nous mettons d'accord. Et cela vaudra également en matière de politique africaine.

Le chancelier Konrad Adenauer parlait de « *Primat der Außenpolitik* » (primauté de la politique étrangère). Ayons ensemble une vraie vision de notre avenir commun et de la place que nous voulons tenir dans le monde et par rapport à notre voisin l'Afrique. Ensuite, le reste s'ordonnera autour de cet objectif.

RÉSUMÉ EN ALLEMAND/
ZUSAMMENFASSUNG AUF DEUTSCH

**FRANKREICH, DEUTSCHLAND UND DIE
EUROPÄISCHE UNION: WELCHE
POLITIK GEGENÜBER AFRIKA?**

JÖRG WOLFF UND KRISTINE SCHÜTTERLE

Am 5. Februar 2010 fand in Bordeaux der fünfte deutsch-französische Dialog über Europa zum Thema „Frankreich, Deutschland und die Europäische Union: Welche Politik gegenüber Afrika?“ statt. In fünf thematischen Panels mit jeweils anschließender Diskussion tauschten sich politische Entscheidungsträger, Experten, Wissenschaftler sowie Studenten über Werte und Interessen in der Afrikapolitik der großen Mächte, den Stellenwert Afrikas in der deutschen und französischen Außenpolitik, die Möglichkeiten zur Ausgestaltung einer Partnerschaft zwischen Europa und Afrika sowie kulturelle Aspekte in den Beziehungen beider Kontinente aus. Bei der Abschlussdiskussion stimmten alle Teilnehmer darin überein, dass eine erfolgreiche europäische Afrikapolitik gemeinsame Initiativen und Impulse von deutscher und französischer Seite benötige.

Das erste Panel beschäftigte sich mit dem Thema **„Gegenwärtige Interessenskonstellationen der großen Mächte in Afrika“**. **Hartwig Fischer**, MdB, Leiter des Arbeitskreises Afrika der CDU/CSU-Bundestagsfraktion sowie Mitglied der Afrika-Parlamentariergruppe, befasste sich mit den Werten und Absichten derjenigen Staaten, die in Afrika agieren. Zunächst gab er dabei einen Überblick über die Interessenlage einzelner Staaten, die meist auf wirtschafts- oder sicherheitspolitische Motive zurückzuführen seien. Hartwig Fischer erklärte, dass Europa eine wertegebundene, koordinierte und nachhaltige Politik verfolgen sowie seine Interessen gemeinsam deutlich machen und

ehrlich formulieren müsse, um seine Position als Verhandlungspartner in Afrika zu stärken. Des Weiteren sprach er sich für die Bildung von Dreierpartnerschaften zwischen Deutschland, Frankreich und afrikanischen Staaten sowie für eine verstärkte Kooperation zwischen deutschen und französischen Abgeordneten in Form von gemeinsamen Delegationen und Informationsreisen nach Afrika aus.

Prof. Dr. **Daniel Bourmaud**, Professor für Politikwissenschaften der Universität Bordeaux 4 und Mitglied des wissenschaftlichen Rates „Einheit Afrika“ des französischen Außenministeriums, setzte sich mit den Herausforderungen für die europäisch-afrikanischen Beziehungen auseinander. Nach einer Periode, in der sich Europa recht deutlich von Afrika abgewandt habe, sei der Kontinent heute erneut von gesteigertem Interesse für den europäischen Kontinent. Durch eine gestiegene Anzahl an Akteuren in Afrika komme es schließlich zu einer Diversifizierung der Interessenskonstellationen und zur Kollision von Einzelinteressen verschiedener Staaten. Auch hätten sich die Mittel zur Ausgestaltung der Beziehungen zu Afrika verändert. So seien diese heute nicht mehr von Gewaltakten, sondern vielmehr von diplomatischem Feingefühl und *soft power* geprägt, womit man „den Verstand und die Herzen Afrikas“ gewinnen wolle. In diesem Rahmen sei beispielsweise auf die Gründung neuer Institutionen und Foren durch ausländische Akteure zu verweisen, die einen Dialog etablieren und somit zur Zusammenarbeit mit Afrika beitragen wollen. Da die Kultur aber ein maßgebliches Element sei, müsse die Kooperation nicht nur auf wirtschaftlicher, sondern auch auf kultureller Ebene geführt werden.

In der anschließenden Diskussion wurden unter anderem die realistischen Möglichkeiten zur Verbesserung der Zusammenarbeit mit Afrika, die Problematik und Zukunft der europäischen Agrarsubventionen im Hinblick auf Afrika sowie die Notwendigkeit eines Dialogs mit China über Afrika, sofern dies möglich sei, thematisiert.

Im zweiten Panel **„Wirtschafts- und sicherheitspolitischen Interessen Europas in Afrika“** stellte zunächst Dr. **Stefan Mair**, Senior Fellow und Mitglied der Institutsleitung der Stiftung Wissenschaft und Politik, die Divergenzen in der Interessenlage Deutschlands und

Frankreichs sowie nur unzureichend formulierten europäische Interessen in den Mittelpunkt seiner Ausführungen. Afrika stelle zwar keine unmittelbare militärische Bedrohung für die sicherheitspolitische Situation Europas dar, jedoch berge es andere potentielle Krisenherde wie Drogenhandel, Piraterie, Terrorismus sowie irreguläre Migration. Anhand der unterschiedlichen Interessen Deutschlands und Frankreichs verdeutlichte er, dass es gegenüber Afrika keine durchgehend einheitliche, gemeinsame Politik gebe. Frankreich etwa sei vor allem an wirtschaftlichen Aspekten und dem direkten Handel mit Afrika interessiert. Insoweit werde Chinas Präsenz in Afrika von französischer Seite eher als Bedrohung wahrgenommen. Für Deutschland hingegen ständen primär ökologische Aspekte und ein gut funktionierender Rohstoffmarkt im Zentrum des Interesses. Für gemeinsame europäische Vorhaben sei es daher wichtig diese konkret und deutlich zu formulieren und die Gemeinsame Außen- und Sicherheitspolitik (GASP) effektiver zu gestalten.

Am Beispiel der somalischen Piraterie am Golf von Aden erläuterte **Sylvain Touati**, Koordinator des Programms Afrika Subsahara am Institut français des relations internationales (Ifri), welche Probleme und Herausforderungen für die Europäische Sicherheits- und Verteidigungspolitik (ESVP) gegenüber Afrika bestehen. Europa diskutiere intensiv die Sicherheit der Meere, zu wenig setze es sich aber mit den Besonderheiten Somalias und den Ursprüngen der Piraterie auseinander. Die Afrikanische Union habe ihre eigenen Fähigkeiten im Bereich der Sicherheit bereits verstärkt.

Die Diskussion bezog sich auf den geringen Stellenwert der Afrikapolitik in der Wahrnehmung der französischen Öffentlichkeit, aber auch in der französischen Politik statt. Daneben wurde die veränderte deutsche Haltung des Engagements in Afrika aufgegriffen sowie die aktuellen Herausforderungen einer europäischen Afrikapolitik behandelt und formuliert.

Das dritte Panel befasste sich mit „**Afrikas Stellenwert in der französischen und deutschen Außenpolitik**“. Der Afrikabeauftragte im Auswärtigen Amt, **Matthias Mülmenstädt**, gab einen Überblick über die Beziehungen zwischen Deutschland und Afrika und stellte Maßnahmen für deren Weiterentwicklung vor. Zunächst erläuterte er das

gegenüber früher gesteigerte Interesse an Afrika. Die politische Einsicht sei gewachsen, dass ein instabiler Kontinent auch Auswirkungen auf Deutschland habe. Da auf nationaler Ebene jedoch nur ein bescheidener Beitrag zu Afrikas Stabilisierung geleistet werden könne, seien gemeinsame europäische Initiativen nötig. Die strategische Partnerschaft zwischen der Europäischen Union (EU) und Afrika, die 2007 auf dem EU-Afrika-Gipfel in Lissabon verabschiedet wurde, etabliere einen kontinuierlichen Dialog. Deutschland und Frankreich könnten dafür gemeinsame Impulse liefern. Es sei nötig, in diesen Dialog auch weltpolitische Fragen aufzunehmen und zu intensivieren. Dies sei aufgrund des neuen afrikanischen Selbstbewusstseins auch für das Verständnis der europäischen Werte in Afrika selbst aber auch in der internationalen Zusammenarbeit notwendig. China schätzte der Referent nicht als einen allzu ernst zu nehmenden Konkurrenten in Afrika ein; Europa werde der privilegierte Partner Afrikas bleiben.

Stéphane Gompertz, Leiter der Abteilung Afrika im französischen Außenministerium, setzte sich mit den Veränderungen der französisch-afrikanischen Beziehungen auseinander. Dabei merkte er an, dass Frankreich eine weniger spezielle Rolle zu Afrika habe als früher. Eine objektive Haltung sei aufgrund der historischen Beziehungen zu einigen afrikanischen Ländern schwierig, da stets die Gefahr einer Instrumentalisierung bestehe. Die EU erhalte in der französischen Afrikapolitik eine immer wichtigere Rolle. Durch den Terrorismus in der Sahelzone werde deutlich, dass globale Bedrohungen nur gemeinsam lösbar seien, was einen neuen Multilateralismus notwendig mache. Insgesamt dürfe die Entwicklung der Afrikanischen Union nicht allzu pessimistisch eingeschätzt werden. Sie stehe erst an ihrem Anfang, und mache, ähnlich der Europäische Union, nur langsam Fortschritte.

In der Diskussion debattierten die Teilnehmer unter anderem über die zweckmäßige Ausrichtung der europäischen Afrikapolitik (Orientierung an den nationalen Gegebenheiten einzelner Staaten versus einer einheitlichen Politik für den gesamten afrikanischen Kontinent) und über effektive Strategien zur Ausgestaltung der Wirtschaftsbeziehungen zu Afrika, so einer gezielten regionalen wirtschaftlichen Zusammenarbeit oder über europäische Partnerschaftsabkommen.

Im Panel 4 „**Welche Partnerschaft zwischen Europa und Afrika?**“ erläuterte Dr. **Stefan Gehroid**, Leiter des Auslandsbüros der Konrad-Adenauer-Stiftung in Dakar, anhand der Bevölkerungsentwicklung, des Wirtschaftswachstums und der vor allem westafrikanischen Emigration die Notwendigkeit einer europäisch-afrikanischen Partnerschaft. Westafrika verfüge im Vergleich zu anderen Regionen des Kontinents über ein starkes Bevölkerungswachstum und eine sehr junge Bevölkerung. Die Bevölkerungsstruktur führe daher zu einer hohen Mobilität und zu einer Nachfrage nach Bildungsinvestitionen. Insoweit stelle sich die Frage, ob das Wirtschaftswachstum stark genug sei, das Bevölkerungswachstum aufzufangen. Sollte es nicht ausreichend sein, sei eine verstärkte Emigration die Folge. Diese beschränke sich derzeit vor allem auf die regionale Umgebung, könne sich allerdings, wenn sich die vorhandenen Ressourcen erschöpften, auf Europa ausweiten. Deshalb sei es wichtig, keine „Festung Europa“, sondern eine europäisch-afrikanische Partnerschaft aufzubauen. Dafür müssten die Entwicklungszusammenarbeit, zivilgesellschaftliche Partnerschaften zwischen Institutionen beider Kontinente und die Förderung der Afrikanischen Union verstärkt werden. Die strategische Partnerschaft zwischen der Europäischen Union und Afrika stelle dafür erst ein Beginn dar.

Prof. Dr. **Daniel Bach**, wissenschaftlicher Mitarbeiter des Centre d'Étude d'Afrique Noire (CEAN) und des Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) am Institut d'Études Politiques von Bordeaux, stellte die Europäische Union als mögliches Vorbild für die Afrikanische Union zur Diskussion. Seiner Meinung nach sei das europäische Modell zwar sehr leistungs-, aber kaum exportierfähig. In diesem Zusammenhang sah er voraus, dass das Interesse neuer Akteure an Afrika eine Diversifikation der Partnerschaften mit sich bringen würde. Dem müsse auch die Ausgestaltung der strategischen Partnerschaft mit der Europäischen Union Rechnung tragen. Die Gefahr bestehe, dass die Grenzsicherung durch die Europäische Union zu einer Abwertung der Beziehungen zu den Staaten der Subsahara-Region führen könnte und die Staaten Nordafrikas damit zum *Limes* Europas aufgewertet werden. Die Diskussion behandelte ausführlich und kontrovers die Frage, wie Afrika von einem Objekt zu einem Subjekt in der internationalen Politik werden könne. Ebenso engagiert wurde das Thema aufgegriffen,

inwieweit Korruption die Entwicklung Afrikas hemme. Mehrere Beiträge betonten, dass für die Entwicklung Afrikas mehr Geduld benötigt werde.

Im letzten Panel der Veranstaltung zum Thema „**Kulturelle Aspekte**“, referierte Dr. **Mamadou Diop**, Professor für Germanistik der Universität Cheikh Anta Diop in Dakar über den Deutschunterricht in Afrika am Beispiel Senegals. Nach der Unabhängigkeit von Frankreich sei die Einführung von Deutsch als Fremdsprache im Senegal zunächst regional begrenzt erfolgt und sich durch eine gesicherte Finanzierung und Stipendien günstig entwickelt. Durch einen Rückgang der Sprachförderung und Weiterbildung habe Deutsch als Fremdsprache an Attraktivität verloren. Aus diesem Grunde sei aktuell eine bessere Zusammenarbeit zwischen wissenschaftlichen Fakultäten und der Sprachausbildung sowie die Bildung von Partnerschaften mit deutschsprachigen Ländern nötig. Insgesamt sei es für die Bewahrung der Kultur unabdingbar, dass die afrikanischen Staaten nicht nur auf die Hilfe des Auslandes hofften, sondern verstärkt eigene Initiativen ergreifen.

Prof. Dr. **Ingo Kolboom**, Professor für Romanistik an der Technischen Universität Dresden, sprach über Europa, die Frankophonie und Afrika. Anhand literarischer Referenzen verglich er das Verhältnis von Deutschland und Frankreich zu Afrika. In Bezug auf Frankreich betonte er das Bestehen einer starken Verbindung zu Afrika. Es sei fraglich, ob man Frankreich ohne seine afrikanische Vergangenheit und Afrika ohne die kulturellen, sprachlichen und politischen Bezüge zu Frankreich überhaupt verstehen könne. Die französisch-afrikanische Dimension sei im kollektiven Gedächtnis der Franzosen noch fest verankert und es gebe enge Interaktionen zwischen den beiden Akteuren. Im Gegensatz dazu scheine das kollektive Gedächtnis der Deutschen seit längerem keine afrikanische Dimension mehr aufzuweisen. Noch nach dem Zweiten Weltkrieg sei man sich der eigenen historischen Verbindung zu Afrika sehr viel bewusster gewesen. Außerdem hätten deutsche Intellektuelle zur Entwicklung der *Négritude*, einer literarisch-philosophischen Strömung, die für die kulturelle Selbstbehauptung der Menschen Afrikas eintritt, beigetragen. Deshalb rief er dazu auf, die verschiedenen Vergangenheiten zu einer transnationalen Geschichte Deutschlands, Frankreichs und Afrikas zusammenzufügen.

In der Diskussion wurden die Vorteile des Unterrichts in der Muttersprache, das Aussterben von Sprachen, Afrika als Vorbild für Europa hinsichtlich des Schutzes regionaler Minderheitensprachen und den unterschiedlichen Stellenwert der Internationalen Organisation der Frankophonie (OIF) in den einzelnen Mitgliedsstaaten angesprochen.

Im Anschluss hielt Dr. **Gerhard Wahlers**, stellvertretender Generalsekretär der Konrad-Adenauer-Stiftung und Leiter der Hauptabteilung Internationale Zusammenarbeit, eine Rede über „Werte in der Außenpolitik“. Er führte aus, dass seit den 60er Jahren eine qualitative Veränderung im Dialog mit Afrika stattgefunden habe, in dem Werte jetzt eine zentrale Rolle einnehmen würden. Bei den Vorträgen und in den Diskussionen seien Werte und Interessen meist als Gegensätze behandelt worden - dies sei seiner Meinung nach jedoch nicht notwendigerweise der Fall. So könne man in der politischen Wirklichkeit Werte und Interessen nicht isoliert betrachten, da die in der politischen Diskussion häufig gestellte Frage nach der Art der Umsetzung der Interessen wertegeleitet sei. In Bezug auf China merkte er an, dass das starke Wirtschaftswachstum und die politische Potenz dieses autoritären Regimes die Eliten anderer Staaten zu der Überlegung anregen würden, ob dies ein Modell für ihren eigenen Staat sein könne. Gerhard Wahlers zeigte sich jedoch optimistisch, dass dieses Risiko gering sei, da es in China keine allgemeingültigen Menschenrechte gebe, viele Staaten sich aber Frieden, Freiheit und Menschenrechte wünschten, wie das Beispiel des Iran zeige.

In seinem Fazit befasste sich Prof. Dr. **Stephan Martens**, Professor für Deutschlandstudien der Universität Bordeaux 3 und Leiter der Deutsch-Französischen Akademie für Internationale Beziehungen von Bordeaux, insbesondere mit der Afrikapolitik Deutschlands. In Afrika sei in den vergangenen zehn Jahren dank der Gründung der Afrikanischen Union, der Neuen Partnerschaft für Afrikas Entwicklung (NEPAD) sowie verschiedener Konferenzen der Vereinten Nationen eine dynamische Entwicklung zu verzeichnen gewesen. Er stellte fest, dass Deutschland sich den neuen Realitäten zunehmend bewusst werde und bemerke, dass die deutsche Sicherheit auch von Geschehnissen in entfernten Regionen betroffen sein könne. Berlin wolle auf dem internationalen Parkett eine

wichtigere Rolle spielen und könne dabei als „neutraler Vermittler“ von seiner jüngsten Geschichte profitieren, da diese keine Entkolonisierungskonflikte aufweise. Afrika sei eine große Herausforderung für das deutsch-französische Tandem, da Europa die Initiativen und Vorschläge der beiden Staaten benötige, um auf dem afrikanischen Kontinent Fortschritte erzielen zu können.

Zum Abschluss des Kolloquiums fand ein Empfang mit Alain Juppé, Bürgermeister von Bordeaux und ehemaliger französischer Premierminister, statt. Er hob die Bedeutung der Beziehungen zwischen Afrika und Europa hervor. Im Jahre 2010, in dem der 50. Jahrestag der afrikanischen Unabhängigkeit und in Frankreich das Jahr Afrikas gefeiert würden, beschäftigte sich die Stadt Bordeaux ebenfalls intensiv mit diesem Thema. Deshalb habe er sich besonders darüber gefreut, dass diese Konferenz in Bordeaux stattfand.

LISTE DES AUTEURS

Prof. Dr. Daniel BACH

Directeur de recherches au Centre d'études d'Afrique noire (CEAN) du CNRS de l'Institut d'études politiques de Bordeaux.

Prof. Dr. Daniel BOURMAUD

Professeur de sciences politiques à l'Université Bordeaux 4 et membre du Conseil scientifique du Pôle Afrique au ministère français des Affaires étrangères et européennes.

Dr. Mamadou DIOP

Professeur d'Études germaniques à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Hartwig FISCHER

Membre du Bundestag, directeur du cercle de travail sur l'Afrique du groupe parlementaire CDU/CSU et membre des groupes parlementaires Afrique au Bundestag à Berlin.

Dr. Stefan GEHROLD

Directeur de la Fondation Konrad Adenauer à Dakar.

Stéphane GOMPERTZ

Directeur Afrique et Océan indien au ministère français des Affaires étrangères et européennes.

Prof. Dr. Ingo KOLBOOM

Professeur de civilisations francophones à l'Université de Dresde et de Montréal, membre du Haut conseil culturel franco-allemand, Dresde.

Dr. Stefan MAIR

Senior Fellow et membre de la direction de la Fondation Wissenschaft und Politik (SWP) à Berlin.

Prof. Dr. Stephan MARTENS

Professeur de civilisation allemande à l'Université Bordeaux 3 et directeur de l'Académie franco-allemande des Relations Internationales de Bordeaux.

Matthias MÜLMENSTÄDT

Chargé des affaires africaines au Ministère fédéral allemand des Affaires étrangères.

Sylvain TOUATI

Coordinateur du programme Afrique subsaharienne à l'Institut français des relations internationales (Ifri) à Paris.

Dr. Gerhard WAHLERS

Secrétaire général adjoint de la Fondation Konrad Adenauer à Berlin et directeur du département Coopération internationale.

ANNEXE/ ANHANG

Programme du 5^{ème} dialogue franco-allemand de Bordeaux sur l'Europe

Programm des 5. deutsch-französischen Dialog über Europa in Bordeaux



Konrad
Adenauer
Stiftung



Académie franco-allemande des relations internationales de Bordeaux



GOETHE-INSTITUT
BORDEAUX

Cinquième dialogue franco-allemand
de Bordeaux sur l'Europe

**LA FRANCE, L'ALLEMAGNE ET
L'UNION EUROPEENNE: QUELLE
POLITIQUE AFRICAINE ?**

colloque organisé par

la Fondation Konrad Adenauer à Paris
le Goethe Institut de Bordeaux
la Ville de Bordeaux
l'Académie franco-allemande des Relations
Internationales de Bordeaux

vendredi, 5 février 2010
9h30 – 17h30

Musée d'Art contemporain de Bordeaux
7, Rue Ferrère – 33000 Bordeaux

LA FRANCE, L'ALLEMAGNE ET L'UNION EUROPEENNE: QUELLE POLITIQUE AFRICAINE ?

- 9630 Allocation de bienvenue par
Laurent Vigani, Directeur des Relations internationales de la Ville de Bordeaux
Friedrich-Carl Bruns, Conseil général de la République fédérale d'Allemagne
Garmen Marcou, Directrice du Goethe Institut de Bordeaux
Jörg Wolff, Directeur de la Fondation Konrad Adenauer, bureau de Paris
- 9645 L'actuelle constellation d'intérêts des grandes puissances en Afrique
Daniel Bournaud, Professeur de sciences politiques à l'Université Bordeaux 4, membre du Conseil scientifique de « Pôle Afrique » au ministère des Affaires étrangères, Paris
Harwig Fischer, Membre du Bundestag, Directeur du cercle de travail sur l'Afrique du groupe parlementaire CDU/CSU, Membre des groupes parlementaires Afrique, Bundestag, Berlin
- 10630 Pause café
- 10645 Les intérêts économiques et la politique de sécurité de l'Europe en Afrique
Sylvain Touati, Coordonnateur du programme Afrique sub-saharienne, Institut français des relations internationales, Paris
Dr. Stefan März, Senior Fellow et membre de la direction de la Fondation Wissenschaft und Politik, Berlin
- 11645 La place de l'Afrique dans la politique étrangère française et allemande
Sébastien Gomperts, Directeur « Direction de l'Afrique » au ministère des Affaires étrangères, Paris
Matthias Miltenrath, Chargé des Affaires africaines, Ministère fédéral des Affaires étrangères, Berlin
- 12645 Pause déjeuner
- 14630 Quel partenariat entre l'Europe et l'Afrique?
Quels liens entre l'Union européenne et l'Afrique?
Dr. Stefan Gehrold, Directeur, Fondation Konrad Adenauer, Düseldorf
- L'Union européenne: un modèle pour l'Union africaine?
Daniel Bach, Directeur de recherches au Centre d'études d'Afrique noire (CEAN) du CNRS de l'IEP, Bordeaux
- 15630 Pause café
- 15645 Les aspects culturels
L'unification de l'Allemagne et l'enseignement de l'allemand en Afrique: l'exemple du Sénégal
Mamadou Diop, Professeur d'Etudes germaniques à l'Université Cheikh Anta Diop, Düseldorf
- L'Europe, la francophonie et l'Afrique
Prof. Dr. Ingo Kolboon, Professeur de civilisations francophones à l'Université de Düseldorf et de Montréal, Membre du Haut conseil culturel franco-allemand, Düseldorf
- 16645 Les valeurs en politique étrangère
Dr. Gerhard Wablers, Secrétaire général adjoint de la KAS et Directeur du département coopération internationale, Berlin
- Conclusion
Prof. Dr. Stephan Martens, Professeur de civilisation allemande à l'Université Bordeaux 3, Directeur de l'Académie franco-allemande des Relations Internationales de Bordeaux
- 17630 Fin du colloque
- Moderation des tables rondes
Geno von Randow, Correspondant de l'hebdomadaire Die Zeit, Paris
Christophe Lucet, Journaliste à *Sud Ouest*, en charge de la rubrique *Etranger*



Konrad
Adenauer
Stiftung



**Fünfter deutsch-französischer Dialog
über Europa in Bordeaux**

**FRANKREICH, DEUTSCHLAND
UND DIE EUROPÄISCHE UNION:
WELCHE POLITIK GEGENÜBER
AFRIKA?**

Das Kolloquium wird organisiert durch

die **Konrad Adenauer Stiftung, Büro Paris**
das **Goethe Institut von Bordeaux**
die **Stadt Bordeaux**
die **Deutsch-Französische Akademie für**
Internationale Beziehungen von Bordeaux

Freitag, 5. Februar 2010
9.30 Uhr – 17.30 Uhr

Simultanübersetzung Deutsch/Französisch

Musée d'Art contemporain in Bordeaux
7, Rue Ferrère – 33000 Bordeaux

FRANKREICH, DEUTSCHLAND UND DIE EUROPÄISCHE UNION: WELCHE POLITIK GEGENÜBER AFRIKA?

- 9.30 Uhr
Begrüßung durch
Laurent Vigarié, Leiter der internationalen Beziehungen der Stadt
Bordeaux.
Friedrich-Carl Bruns, Generalkonsul der Bundesrepublik
Deutschland in Bordeaux
Carmen Mancou, Leiterin des Goethe-Instituts, Bordeaux
Jörg Wolff, Leiter des Auslandsbüros der Konrad
Adenauer Stiftung, Paris
- 9.45 Uhr
Gegenwärtige Interessenskonstellation der großen Mächte in
Afrika
Daniel Boussaud, Professor für Politikwissenschaften der
Universität Bordeaux 4, Mitglied im wissenschaftlichen Rat
„Einheit Afrika“ im französischen Außenministerium, Paris
Harwig Fischer, Mitglied des Bundestags, Leiter des
Africanisches Afrika der CDU/CSU-Fraktion, Mitglied der
Afrika-Parlamentariergruppen, Deutscher Bundestag, Berlin
Kaffeepause
- 10.30 Uhr
Wirtschafts- und Sicherheitspolitische Interessen Europas in
Afrika
Sylvain Touzain, Koordinator Programm Afrika Subohans, Institut
français des relations internationales (IFRI), Paris
Dr. Stefan März, Senior Fellow und Mitglied der Institutskonferenz
der Stiftung Wissenschaft und Politik, Berlin
- 11.45 Uhr
Sollen/wert Afrika in der französischen und deutschen
Außenpolitik
Stéphane Gompertz, Leiter der Abteilung Afrika im
französischem Außenministerium, Paris
Matthias Mühlensfeldt, Afrikaberufener, Auswärtiges Amt,
Berlin

- 12.45 Uhr
Mittagspause
- 14.30 Uhr
Welche Partnerschaft zwischen Europa und Afrika?
Welche Brücken zwischen der EU und Afrika?
Dr. Stefan Gehrold, Leiter des Auslandsbüros in Senegal, Konrad
Adenauer Stiftung, Dakar
Die EU: Vorbild für die Afrikanische Union?
Daniel Bach, wissenschaftlicher Mitarbeiter, CEAN/CNRS IEP,
Bordeaux
Kaffeepause
- 15.30 Uhr
Kulturelle Aspekte
Deutschlands Vereinigung und Deutschunterricht in Afrika
am Beispiel Senegals
Mamadou Diop, Professor für Germanistik der Universität
Cheikh Anta Diop, Dakar
Europa, Frontophobie und Afrika
Prof. Dr. Dr. h.c. Ingo Kolboven, Professor für Romanistik der
Universitäten Dresden und Montreal, Mitglied im Deutsch-
Französischen Kolonat, Dresden
- 16.45 Uhr
Werte in der Außenpolitik
Dr. Gerhard Wahlen, Stellv. Generalsekretär der KAS und Leiter
der Hauptabteilung Internationale Zusammenarbeit, Berlin
Fazit des Kolloquiums
Prof. Dr. Stephan Martens, Professor für Deutschlandsromanen
der Universität Bordeaux 3, Leiter der Deutsch-Französischen
Akademie für Internationale Beziehungen von Bordeaux
- 17.30 Uhr
Ende des Kolloquiums
Moderation der Diskussionsrunden
Georg von Randow, Korrespondent der Wochenzeitung Die Zeit,
Paris
Christophe Lucet, Journalist der Tageszeitung L'afrique, Bereich
„Ausland“



Konrad
Adenauer
Stiftung